



HAL
open science

Nerviens ou Rèmes : qui contrôlait la vallée du Viroin à la fin de l'âge du Fer ?

Jean-Marc Doyen

► **To cite this version:**

Jean-Marc Doyen. Nerviens ou Rèmes : qui contrôlait la vallée du Viroin à la fin de l'âge du Fer ?. CEDARC. P. CATTELAÏN, I. INCOUL & E. WARMENBOL (éd.), Fortissimi sunt Belgae, les Belges avant, pendant et après la Guerre des Gaules, à l'ombre de Jules César, Editions du Cedarc, Treignes, pp.223-231, 2023, 2-87149-103-8. hal-04437070

HAL Id: hal-04437070

<https://hal.science/hal-04437070>

Submitted on 6 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GUIDES ARCHÉOLOGIQUES DU MALGRÉ-TOUT

Fortissimi sunt Belgae

*les Belges avant, pendant et après
la Guerre des Gaules, à l'ombre de Jules César*

Sous la direction de
Pierre Cattelain, Ignace Incoul & Eugène Warmenbol



Éditions du Cedarc - 2023

Conception et réalisation de l'exposition et du catalogue

Exposition créée et présentée au Musée du Malgré-Tout du 29/04 au 12/11/2023

Commissaires de l'exposition : Pierre Cattelain, Ignace Incou et Eugène Warmenbol

Réalisation technique de l'exposition : Pierre Cattelain et Ignace Incou, avec l'aide de Claire Bellier, Freddy Diet, Justine Gautier, Laetitia Giorgini, Marie Gillard & Cédric Wuilmart

Soutien logistique : Christine Broodhaers, Coralie Caty, Nicolas Cauwe, Marie-Laure Colot, Diego De Cleer, Laetitia Giorgini, Anaïs Metens, Wendy Nain, Nathalie Randolet, Alison Smolderen & Alysson Telliez

Textes et choix des illustrations : Christine Amiard, Pierre Cattelain, Thierry Dechezleprêtre, Jean-Marc Doyen, Marion Erbib, Christian Lauwers, Fanny Martin, Nicolas Paridaens, Gilles Prilaux, Isabelle Queyrat, Charlotte Van Eetvelde & Eugène Warmenbol

Illustration de l'affiche et de la couverture : Benoît Clarys, « Plunder », 2020

Traduction anglaise : Claire Bellier

Traduction néerlandaise : Eugène Warmenbol

Communication : Anaïs Metens

Mise en page du catalogue et des panneaux : Pierre Cattelain & Claire Bellier

Mise en page des cartels : Ignace Incou

Relectures : Claire Bellier, Pierre Cattelain, Ignace Incou, Christian Lauwers, Eugène Warmenbol et les auteurs de chaque article

Crédits photographiques : les auteur.e.s sont seul.e.s responsables du respect des droits de reproduction des illustrations qu'ils/elles ont fournies avec leur article.

Ouvrage édité par le Cedarc avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Direction générale de la Culture, Service général du Patrimoine.
Réalisé dans le cadre des programmes APE n° NM-00902-00 et PTP, accordés par la Wallonie

Dépôt légal : D/2023/4357/1 – ISBN 2-87149-103-8 –EAN 9782871491033
Copyright Cedarc 2023

Remerciements

Le Musée adresse tous ses remerciements à ses sponsors :

Eeckman Art & Insurance, Fondation Chimay-Wartoise, Bières et Fromages de Chimay, D&D Office, Le Soir et RTBF-La Première, Vivreici.be

ainsi qu'à ses soutiens institutionnels :

la Fédération Wallonie-Bruxelles, Culture.be, le Service Public de Wallonie & Wallonie tourisme CGT

Le Musée du Malgré-Tout remercie les Musées, Institutions et personnes qui lui ont prêté les objets présentés :

- Arkéos – Musée-Parc archéologique, Douai (FR)
- AWaP, Agence Wallonne du Patrimoine (BE)
- Centre Archéologique de Ribemont-sur-Ancre, Ribemont-sur-Ancre (FR)
- Centre de conservation et d'études archéologiques, Soissons (FR)
- CREa-Patrimoine, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine, Université libre de Bruxelles (BE)
- Arkéos / Direction de l'Archéologie Préventive / Centre de Conservation et d'Étude du Douaisis, Douai (FR)
- Forum Antique de Bavay – Musée archéologique du Département du Nord, Bavay (FR)
- Gallo-Romeins Museum, Tongeren (BE)
- Landesdenkmalamt Saarland, Schiffweiler (DE)
- M. Serge de Foestraets, Bruxelles (BE)
- M. Achille Trotin, Valenciennes (FR)
- Musée Antoine Vivenel, Compiègne (FR)
- Musée Archéologique d'Arlon, Arlon (BE)
- Musée d'archéologie et d'histoire locale, Denain (FR)
- Musée d'Art et d'Archéologie, Laon (FR)
- Musée communal d'archéologie hesbignonne, Saint-George-sur-Meuse (BE)
- Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR)
- Musée des Antiquités, Rouen (FR)
- Musée des Celtes, Libramont (BE)
- Musée d'Opale-Sud, Berck-sur-Mer (FR)
- Musée de Picardie, Amiens (FR)
- Musée royal de Mariemont, Morlanwelz (BE)
- Service Régional de l'archéologie – DRAC Hauts-de-France (FR)
- Ville de Thuin (BE)

Auteurs du catalogue et des encadrés

Christine Amiard, Assistante de conservation du Patrimoine. Responsable du Service des publics des musées de la ville de Compiègne, Musée Antoine Vivenel, Compiègne (FR)

Sylvie Byl, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine (CReA-Patrimoine) CP133 - Université libre de Bruxelles (BE)

Pierre Cattelain, Directeur scientifique du Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes (BE) – Collaborateur scientifique au CReA-Patrimoine, Université Libre de Bruxelles et au Service de Préhistoire, Université de Liège (BE)

Thierry Dechezleprêtre, Conservateur en chef du Patrimoine, UMR 8546 ENS-CNRS (FR)

Wim De Clercq, Vakgroep Archeologie, Universiteit Gent (BE)

Jean-Marc Doyen, Chercheur associé HDR – Unité de recherche HALMA – UMR 8164 (Univ. Lille, CNRS, MC) Histoire Archéologie Littérature des Mondes Anciens (FR)

Alexandre Duriau, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine (CReA-Patrimoine) CP133 - Université libre de Bruxelles (BE)

Serge de Foestraets, Vice-président de la Société belge d'Études celtiques (BE)

Marion Erbib, Adjointe de direction, Musée Opale-Sud, Berck-sur-Mer (FR)

Catherine Gaeng, Centre National de Recherche Archéologique, Luxembourg (LU)

Ricardo González Villaescusa, Professeur d'Archéologie de la Gaule romaine et du Nord-Ouest européen, Université Paris Nanterre, UMR 7041-ArScAn (FR)

Théodore Hardy, Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université libre de Bruxelles (BE)

Christian Lauwers, Archéologue, Secrétaire de la Société royale de Numismatique de Belgique, Collaborateur scientifique au Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes (BE)

Yann Le Bohec, Professeur émérite, Université de Paris-Sorbonne (FR)

Serge Lewuillon†, Professeur à Université de Picardie Jules Verne (FR)

Fanny Martin, Pôle de recherches *Acanthum*, Institut *Paths*, Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, Université de Namur (BE)

Nicolas Paridaens, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine (CReA-Patrimoine) CP133 - Université libre de Bruxelles (BE)

Gilles Prilaux, Archéologue, Somme Patrimoine (FR)

Nico Roymans, Professeur émérite, Vrije Universiteit Amsterdam (NL)

Charlotte Van Eetvelde, Archéologue, SPW-AWaP (Direction Scientifique et Technique, rattachée au CCE), Jambes (BE)

Eugène Warmenbol, Professeur de l'Université libre de Bruxelles. Département Histoire, Arts et Archéologie, Faculté de Philosophie et Sciences Sociales, Président de la Société Belge d'Études Celtiques, Bruxelles (BE)

Auteurs des notices

Christine Amiard (ChrA), Musée Antoine Vivenel, Compiègne (FR) – **Laurent Bouthor (LB)**, Forum Antique de Bavay – Musée archéologique du Département du Nord, Bavay (FR) – **Pierre Cattelain (PC)**, Musée du Malgré-Tout, Treignes (BE) – **Guido Cremers (GC)**, Gallo-romaine Museum, Tongeren (BE) – **Alice Dananai (AD)**, Arkéos / Direction de l'Archéologie Préventive / Centre de Conservation et d'Étude du Douaisis, Douai (FR) – **Thierry Dechezleprêtre (ThD)**, Conservateur en chef du Patrimoine, UMR 8546 ENS-CNRS (FR) – **Isabelle Dubreucq-Queyrat (IDQ)**, Centre Archéologique de Ribemont-sur-Ancre (FR) – **Alexandre Duriau (ADu)**, Université Libre de Bruxelles (BE) – **Michel Feugère (MF)**, CNRS, UMR 5138, Arar Archéologie et Archéométrie, Université Lumière Lyon 2 (FR) – **Élisabeth Goussard (EG)**, École Pratique des Hautes Études, Sciences Historiques et Philologiques, Paris (FR) – **Théodore Hardy (TH)**, Université Libre de Bruxelles (BE) – **Christian Lauwers (CL)**, Musée du Malgré-Tout, Treignes (BE) – **Fanny Martin (FM)**, Université de Namur (BE) – **Wolfram Ney (WN)**, Landesdenkmalamt Saarland, Schiffweiler (D) – **Nicolas Paridaens (NP)**, Université Libre de Bruxelles (BE) – **Kathy Sas (KS)**, Archéologue indépendante (BE) – **Eugène Warmenbol (EW)**, Université Libre de Bruxelles (BE).

Avant-propos

Nos identités sont multiples, nos identités sont parfois meurtrières, ainsi que l'a écrit Amin Maalouf (1998). Parmi beaucoup d'autres identités, les hommes et les femmes d'entre Seine et Rhin ont été, à l'approche de notre ère, Belges. Ou plutôt Bellovaques, ou Atrébates, ou encore Nerviens, ou Trévires. Nous sommes bien conscients du fait que certains d'entre eux, aujourd'hui, sont à nouveau, ou encore Belges. Ou plutôt Flamands, ou Wallons, ou encore Bruxellois, ou Namurois.

L'avant-propos que voici n'est bien entendu pas le lieu où s'interroger sur les identités qui se cachent derrière tous ces noms, qu'ils soient antiques ou non. Elles restent très difficiles à saisir lorsqu'il s'agit d'un passé deux fois millénaire et d'un territoire qui a accueilli tout au cours de cette longue période bon nombre de nouvelles populations venues d'ailleurs, d'autant plus que les sources écrites antiques sont rares, mais aussi biaisées.

L'incontournable De Bello Gallico, récit des campagnes victorieuses du général Jules César, nous donne souvent les témoignages les plus anciens. Nous pouvons donc bien parler, pour ce qui est des Belgae, comme il les appelle, d'une histoire avant (une préhistoire dans le sens plein du terme), pendant et après (un retour à la préhistoire ou presque) le récit de la Conquête des Gaules, à l'ombre de Jules César superstar. Conquête ? Veni, vidi et vici ou « il est venu, il a vu, et il a vaincu » – « il » étant Jules César (oui, lui) –, n'est pas une exagération, mais la Conquête, la Colonisation, si l'on veut, ne paraît assurée et assumée qu'à l'époque d'Auguste, par les actions d'Agrippa.

Jules César, toutefois, écrit et décrit : scripta manent, verba volant ou « les mots restent, les paroles s'envolent ». Ça, c'est dû à Horace...

Des vestiges matériels des Belgae subsistent aussi, et il s'agira de les décrire, de les dater, de les interpréter, mais surtout de ne pas leur donner la parole. Un objet ne parle pas, dire donc qu'il est belge, gaulois ou germain peut être aventureux. Un objet est cependant représentatif de la société dont il émane, du groupe qui l'a créé et nous révélera autant de non-dit, certainement lorsqu'il a conservé son contexte, décisif. Des sites, parfois imposants, peuvent être attribués aux Belgae et l'archéologie étant une science en progrès constants, certains d'entre eux pourront être placés avant, pendant ou après les campagnes de Jules César, l'un n'excluant pas l'autre.

Qu'offrons-nous ? Un état de la question, avec les contributions de 21 auteurs et la présentation, dans les parties catalogues, de 323 objets pour une grande partie inédits, provenant de 23 musées et dépôts archéologiques, ainsi que de 2 collections privées. Ces objets proviennent tous des territoires des peuples nommés Belges par Jules César, sans être pour autant toujours représentatifs de leur propre production : dans un certain nombre de cas, notamment dans les sanctuaires, les armes appartiennent apparemment le plus souvent à des trophées pris aux ennemis vaincus, souvent des voisins...

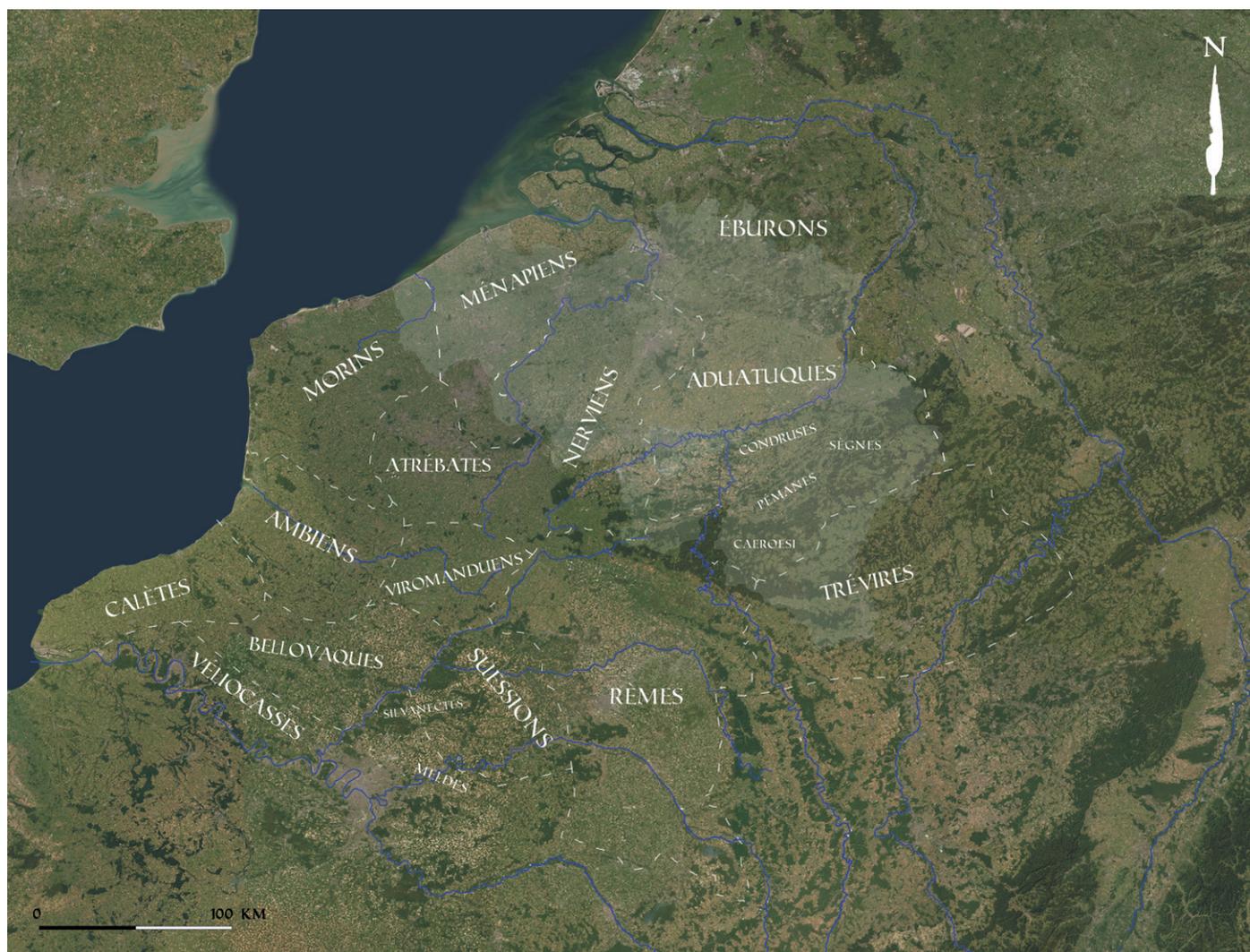
*À propos de la Gaule, Jules César écrit au tout début du De Bello Gallico : Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur. Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt. Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit. **Horum omnium fortissimi sunt Belgae**, propterea quod a cultu atque humanitate provinciae longissime absunt, minimeque ad eos mercatores saepe comeant atque ea quae ad effeminandos animos pertinent important, proximique sunt Germanis, qui trans Rhenum incolunt, quibuscum continenter bellum gerunt [...] Belgae ab extremis Galliae finibus oriuntur, pertinent ad inferiorem partem fluminis Rheni, spectant in septentrionem et orientem solem (La Gaule forme un ensemble composé de trois territoires : les Belges occupent le premier, les Aquitains le deuxième et ceux qui vivent dans le troisième sont appelés « Celtes » (dans leur propre langue) ou « gaulois » (comme nous disons en latin). Chacun des trois à sa langue, ses institutions, ses lois propres. La Garonne marque la frontière entre les Gaulois et les Aquitains, la Marne et la Seine entre les Gaulois et les Belges. **Des trois, les Belges sont les plus belliqueux**, ce qui s'explique : Ce sont eux les plus éloignés géographiquement de la Province, de son mode civilisé et de son niveau d'éducation.*

Il faut dire que les marchands ne s'aventurent pas très souvent chez eux et n'y importent donc rien qui ramollirait la virilité de ces gaillards. Enfin, leurs voisins les plus proches sont les Germains, qui vivent de l'autre côté du Rhin et avec lesquels ils sont continuellement en guerre. [...] Au nord-est, le territoire belge commence là où se termine celui des Gaulois et va jusqu'au cours inférieur du Rhin (César, BG : I, 1 – traduction éditée sous la direction de Jean-Pierre De Giorgio, basée sur le texte établi par L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, 2021).

Les principales populations concernées sont les Ambiens, Atrébates, Atuatuques, Bellovaques, Calètes, Éburons, Ménapiens, Morins, Nerviens, Rèmes, Suessions, Trévires, Vélocasses et Viromanduens, dont les territoires ont pour nous des limites incertaines, dans des régions où la quasi-totalité des noms de personnes et des toponymes de lieux sont celtiques, entre Seine, Marne et Rhin, entre Le Havre et Rotterdam à l'Ouest, et le Rhin à l'Est...

Bonne lecture,

Eugène Warmenbol et Pierre Cattelain



Territoires des peuples belges cités par Caius Julius Caesar. Infographie : Ignace Incou (Cedarc-Musée du Malgré-Tout). Fond de carte : Arc GIS online.

Nerviens ou Rèmes ?

Qui contrôlait la vallée du Viroin à la fin de l'âge du Fer ?

Jean-Marc Doyen¹

À John Collis²

À part quelques itinéraires routiers schématiques, comme la célèbre Table de Peutinger, et des listes de villes dressées essentiellement à des fins administratives pendant l'occupation romaine, nous ne conservons aucune carte antique de la Gaule. Se pose alors la question de la définition des limites provinciales sous l'Empire ou, plus encore, de celles en vigueur entre les innombrables États de la fin de l'âge du Fer.

Les chercheurs ont longtemps postulé que les diocèses médiévaux reprenaient plus ou moins fidèlement les limites des *civitates* antiques, elles-mêmes se superposant aux anciennes frontières des cités-États gauloises. C'est ce que l'on appelle la méthode régressive. Celle-ci a toutefois montré ses limites car, au fil du temps, des fractionnements et des regroupements ont eu lieu, montrant que la situation au XVI^e siècle n'entretenait que de très vagues rapports avec le découpage antique. Toutefois, dans un certain nombre de cas, le croisement de différentes sources comme la toponymie, l'histoire médiévale, l'archéologie et la numismatique nous apportent sinon des certitudes, du moins nous permettent d'avancer un certain nombre d'hypothèses solidement argumentées en ce qui concerne l'âge du Fer (Deru 2009 ; Deru & Auvertin 2022). C'est le cas en ce qui concerne les vallées du Viroin et des deux rivières qui le constituent, l'Eau Blanche au nord et l'Eau Noire au sud.

Mais reprenons les informations dans l'ordre chronologique.

Nous sommes en 57 av. J.-C... César quittant le pays des Sénon affirme atteindre la limite du territoire des Belges : *ad fines Belgarum pervenit* (BG : II, III), dit-il, mais la tournure de sa phrase est (volontairement ?) ambiguë : *Remi, qui proximi Galliae ex Belgis sunt* (BG : II, III). César doit en effet faire croire à ses lecteurs italiens qu'il se situe alors en territoire hostile, celui des (féroces) peuples belges, et non à la limite d'une sorte de « zone de villégiature », puisque les Rèmes – que nous avons par ailleurs traités de « collabos » (Doyen 2018 : 15) – n'ont jamais adopté une attitude belliqueuse vis-à-vis des Romains, bien au contraire. Il est intéressant de constater que, par la suite, les camps installés par les troupes du proconsul se situeront systématiquement « aux confins » du territoire rème : *ad fines Belgarum* (BG : II, II), *in extremis Remorum finibus* (II, V), *in confinio Treverorum* (V, XXIV), ceci afin de protéger des incursions belges leur principale zone d'approvisionnement et de repli stratégique en Gaule du Nord. Bien plus tard, au IX^e siècle, l'érudit rémois Flodoard rapportera, dans son *Histoire de l'église de Reims* une légende attribuant à *Roma* et aux *Remi* une même origine : selon lui, Rome fut bien évidemment fondée par Romulus, mais Reims l'aurait été... par Rémus, ou plutôt par ses soldats en fuite, faisant donc des Rèmes et des Romains en quelque sorte des « frères de lait » (Flodoard : I, 1). Cette forme de reconstruction historique – on parlerait de nos jours de théories complotistes et de *fake news* – reposant sur un examen du plafond de la « Porte de Mars » à Reims, alors mieux conservé qu'il ne l'est aujourd'hui, est ancienne et correspond sans doute à un sentiment qui prévalait déjà lors de l'arrivée des Romains en Champagne. Les *Campanenses* (= « ceux qui habitent la *Campania* »), renvoyant évidemment à la *Campania* italienne, ne sont cependant mentionnés pour la première fois que dans la seconde moitié du IX^e siècle. Pourtant, l'assimilation ROMA/REMI est déjà connue aux alentours de 57/52 av. J.-C. sur certaines monnaies rèmes présentes dans les fossés d'Alésia, confirmant leur date haute. Ce type, parmi les plus courants des pièces des Rèmes, est présent sur la Calestienne à Dourbes, Couvin et Lompref (Doyen 2023 : n^{os} 11.5, 16.5 et 18.1). Il porte, placé sous un quadrigé copié d'un denier romain, non pas l'inscription ROMA figurant sur l'original italien, mais bien un ethnique gravé en caractères latins, celui de REMO (Doyen 2014, vol. 2 : 180).

Qui sont les Rèmes ?

Culturellement et linguistiquement, ce peuple rème constitue un groupe ethnique particulièrement homogène, qui n'est ni méridional (Sénon, Éduens et Lingons), ni occidental (Bellovaques, Ambiens ou même Suessions – à qui, nous dit César, les Rèmes auraient été liés dans une sorte de confédération lors de l'arrivée des Romains –), ni finalement septentrional et oriental (Nerviens, Éburons/Atuatuques, Trévires). Cette spécificité, que nous avons naguère montré remonter au milieu du VI^e siècle av. J.-C., est mise en exergue dans un texte volontairement provocateur de J. Collis qui, après avoir distingué les Celtes des autres groupes gaulois – les Belges et les Aquitains – n'hésitait pas à écrire que *les interprétations d'une expansion des Celtes en région Marne-Moselle au V^e siècle n'ont aucun support ni dans les textes écrits ni dans les*

sources archéologiques, et il faut les abandonner, et de conclure : les rites funéraires comme les tombes à char, ou les inhumations avec armes et bijoux, pour la plupart ne sont pas celtiques...(Collis 1999 : 417).

C'est au milieu du Ha D1, vers 560/550, que les « Celtes historiques » font leur apparition en Champagne (Charpy 2006 : 109 et carte : 110). Cette période de formation est très brève et n'implique, en aucun cas, des mouvements de population d'origine exogène (Villes 1999 : 11). Elle dure une génération tout au plus, et s'achève vers 530, date marquant le passage au Ha D2. La zone où s'effectue cette mutation couvre un espace compris entre le cours de la Marne au nord et celui de la Seine au sud.

Structuration spatio-temporelle : les Rèmes et leur territoire

Nous ne pouvons envisager, dans ces quelques pages, une étude de l'occupation du sol chez les Rèmes. Nous avons du reste abordé cette problématique dans un travail antérieur (Doyen 2014). Nous nous contenterons donc d'apporter quelques lumières sur la frontière nord-occidentale de l'État rème avant l'arrivée des Romains, un sujet que nous avons traité récemment, essentiellement à partir des sources numismatiques (Doyen 2021 [2022] et 2023).

Le cadre géographique général

Le territoire que différentes sources (archéologie, épigraphie, linguistique, toponymie, numismatique) nous permettent d'assigner aux Rèmes, couvre une superficie de près de 15 000 km² ; il s'allonge sur 198 km selon l'axe nord-sud, de Vireux-Wallerand (Ardennes) à Rouvroy-sur-Marne (Haute-Marne), et 143 km selon l'axe ouest-est, de Chauny (Aisne) à Dun-sur-Meuse (Meuse). Il s'étale sur sept départements français (Nord, Aisne, Ardennes, Meuse, Marne, Haute-Marne et Aube) et trois provinces belges (Hainaut, Namur et Luxembourg), mais en réalité, l'essentiel du pays des Rèmes se concentre dans l'Aisne, les Ardennes et la Marne.

Une zone aussi vaste est évidemment composée de paysages bien différenciés, implantés sur des substrats géologiques variés, à des altitudes allant de 40 m dans le Laonnois à plus de 500 m dans les Ardennes. Cette diversité géographique implique des climats sensiblement différents, eux-mêmes induisant des agricultures elles aussi spécifiques. Sans chercher à réaliser ici un répertoire complet des différents micro-terroirs qui, globalement, s'insèrent dans la région de Champagne-Ardenne et, très partiellement, en Picardie orientale, nous caractériserons les principaux paysages qui se répartissent en quatre grands secteurs : (1) le nord-ouest et l'ouest ; (2) le nord, le centre-nord et le nord-ouest ; (3) le sud-ouest et (4) le centre et le sud-est. C'est aux marges nord-occidentales que nous consacrerons ces quelques pages.

Nous pouvons définir cette région franco-belge de la manière suivante : à l'est du plateau d'Hirson, coiffant le Porcien, nous rencontrons une longue bande de terrains calcaires, la Calestienne ; elle traverse en oblique le sud des provinces belges du Hainaut (Chimay) et de Namur et franchit la Meuse à Givet. Au sud et à l'est de cette Calestienne s'étend le Plateau ardennais (au nord de Charleville-Mézières) qui surmonte les trois cuestas des Crêtes pré-ardennaises, c'est-à-dire, du nord au sud : les cuestas de la Meuse, des Bars et de l'Argonne.

Les ressources

Le pays des Rèmes est globalement pauvre en ressources minières, la pierre exceptée, mais celle-ci n'a jamais été utilisée à grande échelle avant l'époque romaine à l'exception de certains aménagements des remparts d'*oppida*, à Reims par exemple. Le département de l'Aisne n'a produit, dans l'Antiquité, que des calcaires grossiers destinés à des meules (Saint-Michel, Aisne / Macquenoise, Hainaut – Picavet *et alii* 2021). On relève pourtant des traces d'une production artisanale du fer dans la plupart des fermes indigènes (CAG 02 : 77). Nous pouvons faire un constat identique de carence en ressources naturelles dans les Ardennes, où l'on note tout au plus l'exploitation de l'ardoise, peut-être dès la fin de La Tène, mais également de l'arkose destinée à des meules exportées dans l'Aisne, sur une distance supérieure à 50 km (Pommepey 1999 ; CAG 08 : 51). Là aussi, la présence en abondance de minerais de fer dans les couches de l'Oxfordien moyen a provoqué, dans sa zone d'affleurement, une importante sidérurgie ancienne, généralement mal datée. Dans la Marne, les lignites de la Montagne de Reims et les tourbes de la vallée de la Vesle ont été exploitées pour le chauffage mais leur usage n'est pas attesté avant le XVIII^e siècle (CAG 51/1 : 71). On notera également le sable, mis en œuvre dans les verreries romaines d'Argonne, et bien sûr le fer, présent sur le pourtour de la Montagne de Reims et dont l'exploitation remonte localement au Ha D. La partie septentrionale de l'Aube, attribuable aux Rèmes, échappe à la petite concentration de minerais de fer de la Champagne humide, qui n'apparaît que dans le Barrois et le Pays d'Othe, au sud-ouest de Troyes, où ont été localisés vingt-six sites paléométallurgiques dont les plus anciens remontent au premier âge du Fer (CAG 10 : 79-80).

Pour ce qui est des ressources naturelles, nous n'observons dès lors rien de bien extraordinaire. Et pourtant...

La Calestienne : un statut spécifique ?

Et pourtant, nous avons été frappés, et ce depuis longtemps, par la forme anormale que présente la frontière septentrionale des Rèmes, qui forme une sorte de protubérance s'avancant en direction de Givet (dép. des Ardennes) et intégrant de ce fait la bande calcaire de la Calestienne, à cheval sur la frontière franco-belge. Cette zone, drainée par le Viroin, un affluent de la Meuse, est protégée par un véritable glacis de fortifications laténiennes réparties à distance régulière (5 km environ), de la Meuse (Vireux-Molhain, Ardennes) au nord-est, à Mondrepuis (Aisne) au sud-est, soit sur quarante-cinq kilomètres. Les neuf forteresses (six assurées, une probable, deux potentielles) qui forment cette véritable ligne de défense semblent contemporaines et assez tardives (LT D2 – fig. 1 – Doyen 2023). Chose étonnante, cette remarquable densité n'a aucun équivalent sur les 550 km de frontière qui limitent le territoire des Rèmes avec celui de leurs nombreux voisins, frontières qui ne présentent que deux ou trois fortifications totalement isolées. Comme aucun « point d'appel » topographique particulier n'apparaît dans la vallée du Viroin et de ses affluents, seul le sous-sol peut avoir justifié ce besoin d'intégrer à tout prix une zone périphérique, et de la défendre contre la convoitise des voisins septentrionaux dans lesquels nous pensons reconnaître les Atuatuques même si, dans sa récente thèse, F. Martin propose de les placer beaucoup plus au nord, en Hesbaye liégeoise (Martin 2017).

Et effectivement les ressources minières de la Calestienne sont exceptionnellement riches. Nous avons ainsi relevé la présence, parfois en abondance, de cinq métaux que nous pouvons qualifier de « stratégiques » : le fer, le plomb, le cuivre, l'étain et l'or. Ce dernier point mérite d'ailleurs que l'on s'y attarde quelque peu.



Fig. 1. Carte des fortifications de La Tène (certaines et probables) de la Calestienne. 1. *Le Castelet*, Mondrepuis (Aisne, FR) ; 2. *Bois de Pleumont*, Chimay ; 3. *Camp romain*, Lompret (Hainaut, BE) ; 4. *Cours du Chestia*, Presgaux (Namur, BE) ; 5. *Les Relmonts*, Aublain (Namur, BE) ; 6. *Hanonet*, Couvin (Namur, BE) ; 7. *Les Abannets*, Dourbes (Namur, BE) ; 8. *Les Cinkes*, Olloy-sur-Viroin/Dourbes (Namur, BE) ; 9. *Vireux-Molhain* (Ardennes, FR).

Données de l'auteur, infographie I. Incoul, Cedarc/Musée du Malgré-Tout.

L'exploitation des sables et graviers aurifères des Ardennes semble attestée dès l'âge du Fer : la *villa* romaine de Montenau (comm. d'Amblyve, prov. de Liège) *avait été édifiée au milieu de vestiges d'orpaillage dont bon nombre furent détruits pour la construire* (Poncin 1925 ; Graff 1970 : 18). Certes, il s'agit tout au plus d'un *terminus ante quem*, mais ni les sources antiques, ni les documents médiévaux ou même modernes ne font mention d'une exploitation d'or en Ardennes, du moins avant le XIX^e s., ce qui laisse supposer que cette activité avait périclité dès l'époque romaine. Sur la dizaine de milliers de tertres d'orpaillage mentionnés au XIX^e s., montrant l'importance de cette activité, il n'en restait plus que 298 en 1968 (Gillet 1969-1970).

L'orpaillage est pourtant encore pratiqué actuellement, de manière plutôt folklorique, par exemple à Thilay, dans le canton de Monthermé. Des études en cours, en collaboration avec l'IRAMAT-CEB (Orléans) ont été entreprises afin de vérifier si le monnayage d'or des Rèmes fait appel à un métal d'origine locale, même si une telle identification est périlleuse dans le cas d'or d'origine alluviale.

D'un point de vue géologique, trois zones peuvent être relevées.

- Le secteur de Macquenoise, à l'extrémité occidentale de la Calestienne, est connu de longue date pour avoir autrefois fourni de l'or (Gillet 1970 et 1976 : 58 ; Doyen 1983 : 553-554 et 1984 : 22-23 ; Maréchal 1986 ; Graillet 1998 : 45 ; Buchsenschutz 2008 : 124). Le métal apparaît sous la forme de pépites de taille variable, mais également comme de très fines particules dispersées dans les sables aurifères du massif cambrien de Rocroi, sur les berges de l'Oise et de ses affluents. Les valeurs actuellement mesurées sont très faibles, de l'ordre de quelques milligrammes par tonne de sédiments, mais il s'agit en grande partie de sables déjà traités dans l'Antiquité. Quelques tertres d'orpaillage étaient encore visibles dans les années 1960.
- Le second secteur qui livre de l'or aujourd'hui encore, se situe sur les affluents de la Semois. Aux sources du Marotelle, à l'ouest de la Croix-Scaille, aucune trace d'orpaillage ancien n'a été jusqu'ici mentionnée, mais ses graviers ont livré des grains d'or sur tout son parcours ; ils sont plus abondants près de la source. Le ruisseau des Rousseries, dans lequel se jette celui du Marotelle, a également livré de l'or en grains, que l'on suppose provenir du Marotelle, à quatre kilomètres (Graillet 1987 : 46)
- L'or en position géologique se rencontrerait également sur le massif cambrien de Givonne, à quatre kilomètres au nord-est de Sedan (Maréchal 1986 : 35), mais nous n'avons pour ce gisement potentiel aucune preuve d'une exploitation ancienne. Toutefois, le même massif géologique a été exploité anciennement puisque de très nombreux tertres d'orpaillage apparaissent à 35 km à l'est, le long du Civanne, un affluent de la haute Semois (rive droite, donc chez les Trévires), près de Tintigny/Marbehain, dans la province belge de Luxembourg (Graillet 1987 : 44-45). L'exploitation dans l'Antiquité de l'or sous forme de filon, et non à partir de sables aurifères, est attestée par la mine d'or des *Massotais* à Vielsalm, datée du début du V^e s. apr. J.-C., du moins pour ses aménagements les plus récents, avec évidemment des rendements sans commune mesure avec ceux que l'on peut espérer des lavages des fonds de rivières (Detaille & Van Eerdenbrugh 2014 : 96-102 ; Draily 2022 ; Draily *et al.*, 2022).

La frontière nord-occidentale des Rèmes

Jusqu'il y a quelques années encore, la limite septentrionale de la *civitas Remorum*, était placée largement au sud de la vallée du Viroin. En effet, dans leur étude classique datant de 1975, M.-Th. et G. Raepsaet-Charlier situaient la frontière dans le tiers supérieur du département des Ardennes (Raepsaet-Charlier 1975, carte : 18-21). Ils supposaient alors un tracé orienté nord-ouest/sud-est, empruntant partiellement le cours inférieur de la Semois. À l'ouest, après le passage de la Meuse, la frontière aurait rejoint, par un coude nord-sud, les environs d'*Isaromagus* / Macquenoise et le pays des Nerviens, laissant dès lors le plateau de Rocroi au sein de la cité des Tongres. Cette hypothèse, que l'on trouve dans une étude bien connue de G. Faider-Feytmans (1952 : 343, 345), est reprise entre autres par M.-E. Mariën (1961 : 198, fig. 77), E. Wightman (1985 : 254-255, carte 42), R. Brulet (2008 : 52, fig. 62-63) et, plus récemment encore, par J. Lacroix (2021, vol. 2 : carte XXVIII). M.-Th. Raepsaet-Charlier définissait les limites de la manière suivante : *Quant au tracé de la frontière [de la civitas Tungrorum] vers l'ouest, il devrait atteindre la Semois [...] et longer la rivière jusqu'à rallier la Meuse ; au-delà conserver la frontière épiscopale [...] établie sur toute une série de petits cours d'eau, entre la Meuse et le territoire des Nerviens aux sources de l'Oise ou de la Wardoise* (Raepsaet-Charlier 1994 : 58).

D'autres méthodes doivent être mises à contribution afin de montrer que la frontière passait plus au nord.

La toponymie

Dans le cas de la Calestienne, la toponymie, c'est-à-dire l'étude des formes anciennes des noms de lieux, nous fournit un certain nombre de formes marquant des limites : la Girondelle (Rocroi) et Géronnelle (Couvin), Wallerand (Vireux) et le Wallerand (Forges-Philippe), tous les

quatre sans doute issus du toponyme celtique restitué *Icuo-randā*. Ce dernier, peut-être lié à la présence d'eau, marque traditionnellement les frontières (Lejeune 2021 : vol. 1 : 54-55, qui en analyse 180 mais qui estime ce nombre à 250 ou 300). On en retrouve différentes formes émaillant la frontière sud-orientale des Rèmes : la Leurande, la Garande, Champ-Guérand, les Hérandes et la Harande (Lejeune 2021 : carte 28).

Un autre toponyme évocateur est le nom du village de Nismes, qui apparaît sous la forme *Nemaus* au IX^e s. (la même évolution a donné *Nemausus/Nîmes*, dans le Gard), renvoyant à *nemeton*, le « bois sacré » celtique, cf *nemed*, « petit sanctuaire », en irlandais ancien (Lejeune 2021, vol. 2 : 217-219). De tels toponymes sont généralement situés aux marges des cités. Ce thème est attesté en Gaule par une trentaine de localités : *il souligne le rôle protecteur que pouvaient avoir, pour les populations gauloises, les sanctuaires établis près des frontières* (Lejeune 2021, vol. 2 : 217). Nous reviendrons plus loin sur les sanctuaires d'époque impériale qui, sur la Calestienne, sont également des marqueurs territoriaux.

L'archéologie

L'archéologie funéraire

Nous avons à différentes reprises évoqué l'importante nécropole tumulaire de la Forêt des Potées à Sévigny-la-Forêt, sur le plateau de Rocroi (Doyen 2021 [2022] et 2023). Elle compte plus de 200 tombelles réparties sur plus de 2000 ha et a fait récemment l'objet d'une nouvelle cartographie réalisée par David Nicolas (Musée de l'Ardenne). L'important matériel métallique et surtout céramique qui y fut découvert est en cours d'étude (Warmenbol 2019 : 63). Les très nombreux vases peints qui y furent mis au jour présentent de telles affinités avec le matériel issu de tombes marniennes qu'il est difficile de ne pas y voir les traces d'une population champenoise implantée à cet endroit depuis La Tène ancienne, voire à la fin du Hallstatt, jusqu'à la fin du II^e siècle av. J.-C. Nous avons par ailleurs souligné la profonde différence entre ce mobilier de qualité, et celui, plus rustique, que l'on découvre au nord et à l'est de la Calestienne, pour lequel les affinités typologiques sont à rechercher vers l'Hunsrück-Eiffel (Doyen 2021 [2022], 2023).

L'archéologie militaire

Nous avons évoqué plus haut le nombre remarquablement élevé de fortifications laténiennes dispersées plus ou moins régulièrement sur la Calestienne. Dans un travail rédigé autrefois en collaboration avec Eugène Warmenbol (Doyen & Warmenbol 1984), nous avons attiré l'attention sur le caractère très particulier de ce véritable glacis, dont le nombre de retranchements s'est accru au fil du temps, puisque nous en comptons désormais neuf : 1. Mondrepuis *Le Castelet* (Aisne, F) ; 2. Chimay *Bois de Pleumont* ; 3. Lompret *Camp Romain* ; 4. Presgaux *Cour du Chestia* ; 5. Aublain *Les Relmonts* ; 6. Couvin *Hanonet* ; 7. Dourbes *Les Abannets* ; 8. Olloy-sur-Viroin/Dourbes *Les Cinqes* et 9. Vireux-Molhain (la numérotation est celle de la fig. 1).

Au moins trois de ces retranchements (Lompret, Couvin et Olloy-sur-Viroin), auquel s'ajoute peut-être Vireux-Molhain, présentent des spécificités formelles, à savoir que ce sont des éperons « tronqués » délimitant de petites enceintes trapézoïdales mesurant entre 2,75 et 3 ha. Les deux fortifications fouillées (Lompret et Olloy-sur-Viroin) ont livré du matériel archéologique – dont des monnaies, essentiellement rèmes – qui permettent de dater leur construction/occupation au LT D1a-LT D2a. Cette homogénéité formelle laisse supposer qu'elles s'intègrent dans un plan d'ensemble réalisé à la même époque sous une même autorité, vraisemblablement d'origine méridionale. Notons au passage qu'une seule de ces fortifications, à savoir le *Castelet* de Mondrepuis, un éperon de 35 ha dominant le cours de l'Oise naissante, fermé par un important rempart, peut éventuellement prétendre au titre d'*oppidum*.

L'archéologie religieuse

Nous ne disposons pas, sur la Calestienne, de véritable sanctuaire d'époque préromaine. Toutefois, l'état le plus ancien du double *fanum* de Matagne-la-Petite, fouillé par G. De Boe en 1977-1979, est constitué d'une petite *cella* de 6,55 m de côté, qui a livré un matériel typique du LT D2a, voire D1b (Doyen 2012 : 75-82).

Il nous faut cependant ajouter au dossier de l'archéologie religieuse, le toponyme *nemaus/nemeton* cité plus haut, qui correspond sans doute à la résurgence sacralisée de l'Eau Noire sortant d'une falaise à la sortie du village de Nismes, après un long parcours souterrain encore non reconnu.

Le caractère frontalier de la Calestienne se marque encore sous l'Empire : l'existence de deux vastes sanctuaires isolés (Matagne-la-Grande *Bois des Noël* et Matagne-la-Petite *Plaine de Bieure* : Brulet (dir.) 2008 : 520-523, notices 176 et 177), d'une taille démesurée par rapport à la population rurale de la région, évoque certainement des cultes pratiqués en limite de cité – et même, ici, en limite de province.

La numismatique

La numismatique celtique

Les découvertes de monnaies gauloises isolées concernent trente communes de la Calestienne, sans concentration géographique particulière. Nous avons relevé un total de 70 pièces dont 65 ont pu être identifiées avec une relative précision et qui peuvent donc être attribuées à un peuple (tabl. 1) – avec tous les risques méthodologiques qu’une telle attribution comporte. Si le monnayage donné aux Nerviens l’emporte, avec 65 %, les Rèmes sont fort bien placés, avec 26 %. Toutefois, des critères chronologiques doivent être pris en considération : à la transition LT C2/D1a, vers 150 av. J.-C., nous sommes certainement, dans la Calestienne, en présence d’une circulation exclusivement constituée de potins rèmes. Ce sont du reste les seules monnaies qui circulent dans la fortification des Cinkes à Olloy-sur-Viroin au moment où celle-ci est active (fig. 2). Les datations ¹⁴C effectuées sur le matériel osseux de ce site renvoient effectivement au plus tôt à LT C2.

Peuples	statère	1/8 ^e stat.	Ag	potin	ae	total	%
Rèmes	3	-	-	11	3	17	24,3
Nerviens	-	1	-	38	3	42	60,0
Ambiens	2	-	-	-	-	2	2,9
Eburons	-	-	-	-	2	2	2,9
Suessions	-	-	-	1	-	1	1,4
« Helvètes »	-	-	1	-	-	1	1,4
Indét.	1	-	-	-	4	5	7,1
Total	6	1	1	50	12	70	100,0
%	8,6	1,4	1,4	71,4	17,2		

Tabl. 1. Monnaies découvertes sur la Calestienne.



Fig. 2. Olloy-sur-Viroin « Les Cinkes » (Doyen 2023 : n° 10-3) : potin des Rèmes « au personnage marchant », type RMP8 (Doyen 2014 : 109-123), vers 150/105 av. J.-C. Photo P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout.

Dans la région, les potins rèmes semblent remplacés, vers 90/80 sans doute, par ceux des Nerviens dits « au rameau ». En revanche, les statères nerviens « à l'épsilon », tellement fréquents ailleurs, n'apparaissent jamais sur la Calestienne. L'or celtique y circule pourtant en abondance – 10 % de l'ensemble des trouvailles – mais il est constitué soit de statères « à l'œil » des Rèmes (fig. 3), soit de statères uniface des Ambiens ou de leurs voisins (fig. 4). Cette prédominance du monnayage d'or des Rèmes dans la circulation locale est confirmée par l'important trésor de plus de 300 statères découvert peu avant 1613 sur les terres de l'abbaye de Saint-Michel, à environ 7 km au sud de Macquenoise (CAG 02 : 376).



Fig. 3. Seloignes (Doyen 2023 : n° 26.1) : statère en or des Rèmes « à l'œil » type RMA1 (Doyen 2014 : 11-28), vers 90 (ou 120 ?) – vers 55/50 av. J.-C.



Fig. 4. Couvin (Doyen 2023 : n° 16.2) : statère d'or uniface « péri-Ambiani », après 52 av. J.-C. Photo R. Nicolas.

La numismatique romaine

Nous avons insisté, à plusieurs occasions, sur un phénomène économique assez étonnant (Doyen 2009 : 75 ; Doyen 2023). Lors de l'étude du numéraire d'époque théodosienne récolté dans la fortification de Vireux, nous avons relevé qu'au début du V^e siècle, les militaires casernés dans la fortification du « Mont-des-Vignes » recevaient leur solde directement de Reims. La métropole rémoise se caractérise par un important monnayage venant d'Arles et non de Trèves, un atelier pourtant plus proche et qui alimente les sites de la Meuse moyenne, par exemple Namur. Il est ainsi tentant de voir dans le *castrum* de Vireux, dominant et contrôlant le cours de la Meuse, le poste le plus avancé de la *civitas Remorum* et donc de la province de *Belgica II*. Nous serions devant un bel exemple de pérennisation d'une frontière majeure, marquée ici par un « point d'appel » géographique évident, celui d'un éperon rocheux fortifié surplombant le fleuve au confluent d'un affluent, dans une disposition rigoureusement identique à celle de Namur.

Les sources ecclésiastiques

Les données relatives à la Calestienne sont exceptionnellement abondantes dès le haut Moyen Âge, mais le caractère mouvant des domaines fonciers ne facilite pas une vue d'ensemble. Lorsque les sources écrites apparaissent, aux VIII^e et IX^e s., de multiples démembrements et remembrements semblent déjà avoir eu lieu. Seule la paroisse de Rocroi est clairement rattachée au diocèse de Reims, et cela dès ses origines, à l'époque de saint Remi († 533). Il est cependant clair qu'avant le XI^e s., la Calestienne occidentale n'appartenait pas aux Liégeois, héritiers de la *civitas Tungrorum* : Couvin est acheté par l'évêque Otbert en 1093. Les recherches, à paraître, de Patrice Bertrand, montrent que la Calestienne, entre Chimay et Molhain (la collégiale Saint-Ermel aurait été fondée en 752 par Ada, l'épouse du « comte de la Fagne » Wibert) forme une entité homogène, le doyenné de Chimay. La région est donc conçue, à cette époque encore, comme un bloc homogène.

Synthèse

La vallée du Viroin, de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire semble être restée une zone frontière au cours du temps. L'étude archéologique nous fournit quelques précisions. Les neuf fortifications celtiques qui jalonnent la Calestienne de Mondrepuis à Molhain datent de la fin du II^e s. av. J.-C. et montrent le contrôle de toute la zone par la puissante cité des Rèmes, occupant essentiellement la Champagne et les Ardennes. S'agit-il d'une réaction à l'arrivée et à l'installation des *Atuatuci*, descendants des Cimbres et des Teutons attestés avant 101 av. J.-C. ? Les nombreuses monnaies gauloises attestent de l'implantation des Rèmes dans la région, une présence confirmée par la grande nécropole « champenoise » de la Forêt des Potées à Sévigny-la-Forêt et ses 200 tombelles aux dépôts funéraires typiques de la région de Reims. À l'époque romaine, la vallée semble rattachée à la *Gallia Belgica*, qui deviendra la Belgique Seconde à la fin de l'Antiquité. Le *castellum* de Vireux, actif dès le III^e s., marquerait alors la limite entre la *civitas Remorum* et la *civitas Tungrorum*, et donc entre la *Gallia Belgica* et la *Germania Inferior*. Les temples multiples de Matagne-la-Grande et de Matagne-la-Petite pourraient ainsi être considérés comme des sanctuaires de frontière, un concept bien connu dans nos régions, par exemple à Fontaine-Valmont, aux confins des Nerviens et des Tongres.

Au cours du Moyen Âge, la principauté de Liège et ses prince-évêques tenteront de prendre pied dans la région par l'achat de Couvin (et, par la même occasion, de Bouillon, relevant jusqu'alors de l'archevêque de Reims) pour finalement s'imposer au moins partiellement.

Note

¹ Chercheur associé HDR – Unité de recherche HALMA – UMR 8164 (Univ. Lille, CNRS, MC) Histoire Archéologie Littérature des Mondes Anciens, F-59000 Lille, France. Contact : jean-marc-doyen@hotmail.fr – L'auteur remercie Ignace Incol pour la carte des fortifications (fig. 1).

² Généralement, ce genre de dédicace est suivi de deux dates mises entre parenthèses... Que le lecteur se rassure : John Collis se porte comme un charme.

Bibliographie

Source anciennes

BG – CÉSAR, *Guerre des Gaules*, texte établi et traduit par L.-A. CONSTANS, Paris, Les Belles-Lettres, 1926, 2 vol. (Collection des Universités de France). Rééd., Paris, 1967.

FLODOARD – Flodoard, Histoire de l'église de Rheims. In : GUIZOT M., *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au 13^e siècle ; avec une introduction, ses suppléments, des notices et des notes*. Paris, 1824.

Sources modernes

BRULET R. (dir.) – 2008. *Les Romains en Wallonie*. Bruxelles.

BUCHSENSCHUTZ O. – 2008. *Les Celtes de l'âge du Fer*. Paris.

CAG 02 : PICHON B. – 2002. *Carte archéologique de la Gaule. L'Aisne 02*, Paris.

CAG 08 : NICOLAS D. – 2011. *Carte archéologique de la Gaule. Les Ardennes 08*. Paris.

CAG 10 : DENAJAR L. – 2005. *Carte archéologique de la Gaule. L'Aube 10*. Paris.

CAG 51/1 : CHOSSENOT R. – 2004. *Carte archéologique de la Gaule. La Marne 51/1*. Paris.

CHARPY J.-J. – 2006. Les Celtes anciens et les débuts des Celtes historiques en Champagne. In : KRUTA V., LIČKA M. & CESSION-LOUPE J. (éd.), *Celtes, Belges, Boïens, Rèmes, Volques...* Mariemont : 107-127.

COLLIS J. – 1999. Tombes à char « belges » ? In : VILLES A. & MELKON-BATAILLE A. (dir.), *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère. Actes du colloque de l'A.F.E.A.F. tenu à Troyes en 1995*. Reims, 1999 (Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 15) : 411-418.

DERU X. – 2009. Cadres géographiques du territoire des Nerviens. *Revue du Nord* 91, n° 383 : 181-201.

DERU X. & AUVERTIN R. – 2022. Des territoires celtiques aux cités romaines en Gaule septentrionale. In : HORSTER M. & HÄCHLER N. (éd.), *The impact of the Roman empire on landscapes. Proceedings of the fourteenth workshop of the international network Impact of Empire (Mainz, June 12-15, 2019)*, Leyden – Boston : 191-205.

DETAILLE J. & VAN EERDENBRUGH B. – 2014. *Les miettes des miettes. Chercheurs d'or en Belgique*. Dison.

DOYEN J.-M. – 1983. Recherches nouvelles relatives à la paléoméallurgie dans la vallée du Viroin (Belgique). In : *Journées de paléoméallurgie (22-23 février 1983)*. Université de Technologie de Compiègne : 535-556.

DOYEN J.-M. – 1984. Recherches nouvelles relatives à la paléoméallurgie dans la vallée du Viroin : état de la question. *Amphora* 36 : 9-24.

DOYEN J.-M. – 2009. Les monnaies. In : CATTELAÏN P. & PARIDAENS N. (dir.), *Le sanctuaire tardo-romain du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande. Nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site*. Bruxelles – Treignes : 52-76 (Études d'Archéologie 2 – Artefacts 12).

DOYEN J.-M. – 2012. Une approche contextuelle des potins nerviens « au rameau » du type A : l'apport du site du « Mont-à-Henry » à Ittre (Brabant wallon, Belgique). *Journal of Archaeological Numismatics* 2 : 31-126.

DOYEN J.-M. – 2014. *Structure et dynamique des flux monétaires chez les Rèmes : modélisation d'un traceur socio-économique entre 275/250 av. et 68 apr. J.-C.* Thèse d'habilitation à diriger les recherches. Université de Nice – Sophia Antipolis, 2014, 2 vol.

DOYEN J.-M. – 2018. *Prolégomènes à l'économie des Celtes. Innovations technologiques, entrepreneuriat et marchés financiers en Gaule avant César*. Bruxelles.

DOYEN J.-M. – 2021 [2022]. Géopolitique en Gaule précésarienne. La limite septentrionale de la cité des Rèmes : l'apport de la numismatique. In : *L'âge du Fer au regard de l'archéologie wallonne et des régions limitrophes. Actes de la journée en l'honneur d'Anne Cahen-Delhaye. Musée Art & Histoire – Bruxelles, 29 novembre 2019*, n° monographique de *Vie Archéologique* 80 : 31-39.

DOYEN J.-M. – 2023. La limite septentrionale de la « cité » des Rèmes précésariens : quelques réflexions sur les sources numismatiques et sur leur (bon ?) usage. *Revue du Nord*, sous presse.

DOYEN J.-M. & WARMENBOL E. – 1984. La fortification protohistorique d'Olloy-sur Viroin (province de Namur, Belgique). In : CAHEN-DELHAYE A., DUVAL A. & LEMAN-DELERIVE G. (éd.), *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France. Les fortifications de l'Âge du Fer*. Villeneuve d'Ascq : 171-179 (Revue du Nord – Archéologie, hors-série 1).

DRAÏLY CHR. – 2022. État des connaissances, perspectives de recherches et révision des datations des tertres d'orpillage dits « celtes » de l'Ardenne belge. *Archéo-Situla* 40 : 121-134.

DRAÏLY CHR., MARION J.-M., VAN EERDENBRUGH B. & HANUT FR. – 2022. La pelle du *Trou des Massotais/Âs Massotais* (Plateau des Tailles, Vielsalm, Belgique). Un témoignage exceptionnel de l'activité minière en Ardenne à la fin de l'époque romaine. *Archéo-Situla* 40 : 135-154.

- FAIDER-FEYTMANS G. — 1952. Les limites de la cité des Nerviens. *L'Antiquité Classique* 21 : 338-358.
- GILLET J.-CL. — 1969-1970. Les gisements aurifères de Belgique. Étude archéologique et géologique. *Les Chercheurs de la Wallonie* 21 : 212-163.
- GILLET J.-CL. — 1976. *Les chercheurs d'or dans les Ardennes*. Gembloux (Wallonie, Art et Histoire 32).
- G[RAFF] Y. — 1970. Vielsalm (Marche-en-Famenne, Luxembourg). L'oppidum du « Gros Thier » et les exploitations aurifères gauloises des Ardennes. *Romana Contact*, I-IV : 12-25.
- GRAILLET L. — 1998. *De l'or en Ardenne*. Liège.
- LACROIX J. — 2021. *Les frontières des peuples gaulois*, Fouesnant, 2021, 2 vol.
- MARÉCHAL J.-R. — 1986. L'orpaillage dans les Ardennes. *Amphora* 45 : 33-37.
- MARIËN M.-E. — 1961. *La période de La Tène en Belgique. Le Groupe de la Haine*, Bruxelles (Musées royaux d'Art et d'Histoire, Monographies d'Archéologie Nationale 2).
- MARTIN F. — 2017. *Atuatuques, Condruses, Éburons... Culture matérielle et occupation du sol dans le territoire de la future civitas Tungrorum de la fin de l'âge du Fer au début de l'époque gallo-romaine*. Thèse de doctorat inédite, Université libre de Bruxelles.
- PICAVET P., BOYER FR., CNUUDE V., DE CLERCQ W., DREESSEN R., FRONTEAU G., GOEMAERE E., HARTOG E., MONCABLON C. & RENIÈRE S. — 2017 (2021). Premier panorama de l'extraction meulière dans le Massif ardennais du Néolithique à l'époque moderne : le Dévonien à l'honneur. In : PIETERS M. (éd.), *Premières journées d'actualité de la recherche archéologique en Ardenne-Eifel, Archéo-Situla*, 37 : 15-29.
- POMMEPUY CL. — 1999. Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'âge du bronze à la Tène finale : forme et matériaux. *Revue Archéologique de Picardie*, 1999, 3/4 : 115-141.
- PONCIN L.A. — 1925. Beitrag zu den Ausgrabungen der Villa Romana in Montenau. *Malmedy-Folklore* IV/2 : 101.
- RAEPSAET-CHARLIER G. & M.-TH. — 1975. *Gallia Belgica et Germania Inferior*. Vingt-cinq années de recherches historiques et archéologiques. In : TEMPORINI H. (éd.), *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt. Geschichte und Kultur Roms im Spiegel der neueren Forschung*, 2/4, Berlin-New-York : 3-299.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-TH. — 1994. La cité des Tongres sous le Haut-Empire. Problèmes de géographie historique. *Bonner Jahrbücher* 194 : 43-59.
- VILLES A. — 1999. Entre principautés et chefferies, citadelles et fermes, le Hallstatt final en Champagne : données nouvelles. In : *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII-III^e s. avant notre ère. Actes du colloque de l'AFEAF tenu à Troyes 1995*, Reims, 1999 (Mémoires de la Soc. Arch. Champenoise, 15) : 11-92.
- WARMENBOL E. — 2019. L'âge du Fer entre la Sambre et la Meuse. In : CATTELAÏN P., HOREVOETS M. & WARMENBOL E. (éd.), *Les Celtes entre la Sambre et la Meuse*, Treignes, Cedarc (Guides archéologiques du Malgré-Tout) : 55-74.
- WIGHMAN E. — 1985. *Gallia Belgica*. Londres.

Les Rèmes

RÈMES (lat. *Remi*). Puissant peuple belge de l'actuelle Champagne-Ardenne. D'après V. Kruta, leur nom est probablement issu, après chute du p initial, de *premi* « les premiers », donc « les plus anciens ». Selon une ancienne tradition rapportée au X^e siècle par Flodoard, Reims serait intimement liée à Rome dès les origines puisqu'elle serait contemporaine de la fondation même de Rome, lorsque Remus, le frère de Romulus aurait donné son nom à la cité dans laquelle il se serait réfugié. Les Actes des saints Sixte et Sinice suggèrent que la revendication de l'origine commune de Reims et de Rome remonte à l'Antiquité, lorsque l'on représenta sur la porte de Mars à Reims les deux jumeaux allaités par la louve. Cette écriture de l'histoire se fonde peut-être sur la réinterprétation de la monnaie rème aux trois bustes dont le revers plagie les deniers républicains et où la légende ROMA est remplacée par REMO (Neiss *et al.* 2015 : 161).

Le territoire rème s'étend sur tout ou partie de 7 départements français : Nord, Aisne, Ardennes, Meuse, Marne, Haute-Marne et Aube, ainsi sur la Thiérache et la Calestienne du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Doyen 2023 : 222). Le nom des Rèmes est conservé dans celui du chef-lieu d'époque romaine Durocortorum (Reims). César mentionne un de leurs *oppida* nommé Bibrax, qui pourrait correspondre à celui Saint-Thomas *Vieux-Laon*. D'autres *oppida* rèmes sont identifiés à Variscourt/Condé-sur-Suippe *Vieux-Reims* (Fichtl 2012), à Château-Porcien *Plateau de Nandin* et Vouziers *Chestres*.

Dès la deuxième année de la Guerre des Gaules, en 57 av. J.-C., après la défaite des Helvètes et d'Arioviste l'année précédente, les Rèmes s'allient avec Rome, à la différence des autres Belges : *Les Rèmes, qui sont les Belges les plus proches de la Gaule, lui envoyèrent leurs chefs comme porte-parole, Iccius et Andocumborius : Ils se mettaient, avec tout ce qu'ils possédaient, sous la protection de Rome et se soumettaient à son pouvoir. Ils n'avaient jamais conclu d'alliance avec les autres Belges et ne s'étaient pas ligués contre Rome* (BG : II, 3). Cette absence de toute alliance est pourtant démentie par César quelques lignes plus bas : *Les Rèmes affirmaient qu'ils avaient toutes les informations sur leurs effectifs, parce que le lien de parenté et leurs alliances leur avaient permis de savoir exactement combien chaque cité, lors de l'assemblée des Belges, avait promis d'amener de troupes pour cette guerre* (BG : II, 4). De plus, évoquant les Suessions, César précise : *Tous les autres Belges avaient pris les armes [...]. C'était tous des fous furieux ! C'en était au point que même les Suessions, leurs frères de sang, qui avaient le même cadre juridique et législatif qu'eux, qui partageaient avec eux le même commandement militaire et les mêmes magistrats, on n'avait pas pu les empêcher de s'allier aux Belges* (BG : II, 3). Bizarre comme absence d'alliance...!

Au moment de la Guerre des Gaules, les Rèmes ont comme voisins les Leuques, les Trévires et les Médiomatriques à l'est, les Nerviens au nord, les Viromanduels et les Suessions à l'ouest, et les Tricasses au sud. Alliés indéfectibles des Romains, ils obtiennent, à la fin des hostilités, le statut de *civitas federata*, dispensée de tout tribut. Dès 57 av. J.-C., suite à leur défaite, les Suessions sont placés sous leur tutelle (BG : II, 12 ; VIII, 6). Les Rèmes obtiennent progressivement la clientèle d'une partie des Séquanais (BG : VI, 12) et des Carnutes (BG : VI, 4).

La documentation archéologique semble indiquer une continuité certaine du peuplement depuis le VI^e siècle (Doyen 2023 : 221). *En effet, le noyau du territoire des Rèmes, la région rémoise, est la seule partie de l'aire marnienne qui n'ait connu aucun fléchissement démographique significatif à la fin du V^e s. av. J.-C., la seule dont le peuplement au temps de César n'avait pas été modifié par les mouvements de la première moitié du II^e s. av. J.-C.* (Kruta 2000 : 793).

Bibl. : CÉSAR, *G. des Gaul.* : II, 3 sqq., 9, 12 ; III, 11 ; V, 3, 24, 53 sq., 56 ; VI, 4, 12, 44 ; VII, 63, 90 ; VIII, 6, 11 sq. ; STRABON, *Géogr.* : IV, 3, 5 ; CHARPY J.-J. & ROUALET P. – 1991. *Les Celtes en Champagne. Cinq siècles d'Histoire*. Catalogue de l'Exposition au Musée d'Épernay. Épernay ; *Le Arti del Fuoco dei Celti. Ceramica, ferro, bronzo e vetro nella Champagne dal V al I secolo a. C.* – 1999. Catalogue de l'exposition au Castello di Sezzano de Fiorano Medenese. Sceaux, Kronos B.Y. Éditions ; KRUTA V. – 2000. *Les Celtes. Histoire et dictionnaire. Des origines à la Romanisation et au Christianisme*. Paris, Robert Laffont : 793. DOYEN J.-M. – 2023. *Nerviens ou Rèmes ? Qui contrôlait la vallée du Viroin à la fin de l'âge du Fer ?* In : CATTÉLAIN P., INCOUL I. & WARMENBOL E. (dir.), *Fortissimi sunt Belgae. Les Belges avant, pendant et après la Guerre des Gaules, à l'ombre de Jules César*. Treignes, Cedarc (Guides archéologiques du Malgré-Tout) : 221-229 ; FICHTL St. – 2012. *Les peuples gaulois*. Paris, Errance ; NEISS R., BERTHELOT FR., DOYEN J.-M. & ROLLET PH. – 2015. *Reims/Durocortorum, cité des Rèmes : les principales étapes de la formation urbaine*. *Gallia* 72(1) : 161-176.

N.B. : Les textes de César cités en latin sont extraits de : *César – Guerre des Gaules*, texte établi et traduit par L.-A. Constans. Huitième tirage de la quatorzième édition revue et corrigée par A. Balland. Paris, Les Belles Lettres, 2021 (ss le patronage Association Guillaume Budé). Pour la traduction française, nous avons opté pour une version actualisée, éditée sous la direction de Jean-Pierre De Giorgio, basée sur le texte établi par L.-A. Constans, publiée à Paris, Les Belles Lettres, 2021.

Pierre Cattelain

Catalogue des objets découverts en territoire rème

Les habitats

Acy-Romance *La Warde* (Ardennes, FR) – Dernier quart du II^e- début I^{er} siècle av. J.-C.
Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières, Ardennes (FR)
Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes



200. Vase à piedouche lustré, à décor de zig-zags et points en frise

Terre cuite – H : 26,3 cm

Inv. St 2527

Biblio. : Lambot & Méniel 1993 : 140 et fig. 126 ; Lambot & Friboulet 1996 : 138-139 et fig. 25.

Les vases sur piedouche de la phase 2/3 de l'habitat d'Acy-Romance sont les seuls du site à avoir été tournés. Il s'agit d'une vaisselle de luxe, que l'on rencontre plutôt en contexte funéraire qu'en contexte domestique.

EW

201. Dé à jouer

Os – L : 1,6 cm ; l : 0,6 cm

Biblio. : inédit (?). Voir Kruta, 2006 : 374-375, cat. 32/7f.

Les mêmes « dés » oblongs sont connus, par exemple, de l'*oppidum* de Stradonice, en Bohême. Comme ici, les quatre côtés longs présentent de trois à six cercles (simples ou doubles), jamais qu'un seul ou deux.

Les amateurs de bande-dessinée se souviendront qu'une scène-clé de *Lambiorix Roi des Éburons* (édition en français de 1954), une des aventures de Bob et Bobette, met en scène Lambique jouant aux dés avec son rival Arrivix, qui ne manque pas de tricher, bien sûr.



EW



202. Lissoir (?)

Os – L : 10,8 cm

Biblio. : Lambot & Méniel 1993 : 120, fig. 110 (à gauche).

Voilà ce qu'en disent Bernard Lambot et Patrice Méniel : *un autre os (St.340) a été taillé sur toute sa longueur (108 mm) et appointé aux deux extrémités. Sa morphologie pourrait faire penser à l'extrémité d'une fouène pour la pêche, mais son lustrage semble plutôt résulter d'activités comme le tissage ou la poterie.*

EW



203. Fusaïole

Terre-cuite – Ø : 3,6 cm ; ép. : 2,2 cm

Biblio. : Voir Lambot & Méniel 1993 : 120 et fig. 108, 13-16.

Comme sur la plupart des sites d'habitat de l'époque de La Tène, des fusaïoles ont été trouvées à Acy-Romance *La Warde*, attestant de la pratique du tissage. L'objet contribue par son poids à la régularisation de la rotation de fuseau, qui ne laisse d'ordinaire pas d'autres traces.

EW



204. Poids de métier à tisser

Craie – L : 16 cm ; l : 6,5 cm ; ép. : 6,2 cm

Biblio. : Voir Lambot & Méniel 1993 : 120 et fig. 108, 13-16.

La plupart des poids de métier à tisser sont en calcaire à Acy-Romance *La Warde*. Comme le notent Bernard Lambot et Patrice Méniel, *sur certains, les fils de chaîne ont usé fortement le bord supérieur de la perforation.*

EW



205. Poids de métier à tisser

Terre cuite – L côté : 10 cm ; ép. : 4,5 cm

Biblio. : Voir Lambot & Méniel 1993 : 120 et fig. 108, 13-16.

Ce poids parfaitement triangulaire se distingue des autres exemplaires d'Acy-Romance *La Warde* par sa forme géométrique.

EW

Les nécropoles

Nécropole d'Acy-Romance *La Noue Mauroy* (Ardennes, FR)

Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières, Ardennes (FR)

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

206. Épée avec marque estampée

Fer – L : 98,5 cm (à l'origine) ; L de l'estampille : 1,6 cm

Tombe I.12 (?)

Seconde moitié du II^e siècle av. J.-C.

Biblio. : Lambot 1974 ; Lejars 1996 : Fig. 3A ; Lambot & Méniel 1993 : fig. 17.

Voir aussi Lambot, Friboulet & Méniel 1994 : 77-98.

Il s'agit d'une découverte fortuite faite avant les fouilles de la nécropole de *La Noue Mauroy*, qui se situe à moins de 100 m de l'habitat de *La Warde*, au-dessus de la vallée de l'Aisne. L'épée, retrouvée pliée en trois, et gardant des restes du haut de son fourreau,



porte, fait rare, une estampille (l'épée a été dépliée par ses inventeurs !). Comme le note Bernard Lambot, *le nombre de représentations zoomorphiques sur les lames d'épées est très restreint et cet exemplaire est unique*. Il s'agit d'un cheval galopant. Un sanglier est connu sur une des épées du site de La Tène, éponyme du Deuxième âge du Fer.

Thierry Lejars suggère que l'épée viendrait compléter le mobilier – auquel manque l'épée, justement – de la tombe I.12, datée de la transition La Tène C2-La Tène D1. Cette sépulture contenait aussi les restes d'un bouclier, dont l'umbo à ailettes à bords convergents, avec un rebord de coque très saillant.

EW

Tombe I.94 (enclos C-E)

Début I^{er} siècle av. J.-C. (phase 5 d'Acy-Romance)

Inv. AR/NM/I 94



207. (F 21) Épée pliée dans son fourreau

Fer – dans l'état : L : 33 cm ; l : 12 cm ; ép. : 6 cm ; L estimée épée : 105,6 à 135 cm ; l estimée épée : 4 à 4,4 cm

Éléments caractéristiques de l'équipement du guerrier d'élite celte, cette épée et son fourreau ont été volontairement « démilitarisés » par un forgeron, avant d'être déposés dans la tombe : s'agit-il de l'arme du défunt ou d'un trophée pris à un adversaire ? Le plus souvent, ces armes « sacrifiées » sont mises au jour dans des sanctuaires plutôt que dans des tombes, et sont consacrées aux dieux.

PC

208. (F 19 – F 20) Deux fragments de chaînette à émerillon

Fer – L : 8 cm ; l : 5,4 cm ; ép. : 3,5 cm / L : 9 cm ; l : 5,4 cm ; ép. : 4,2 cm

D'assez petite taille, ces chaînettes à émerillon semblent un peu fluettes pour la suspension d'une épée et de son fourreau. La tombe dont elles sont issues ayant également livré des objets plutôt représentatifs de l'artisanat, il est difficile de savoir à quelle fonction elles étaient destinées.

PC



209. (F 23) Umbo écrasé

Fer – dans l'état : L : 21 cm ; l : 9 cm ; ép. : 7 cm

Très répandu dans les sanctuaires comme dans les tombes de guerriers, qu'ils soient porteurs de lance, ou de lance et d'épée, les umbos de bouclier, qui protègent spécifiquement la main de leur porteur, portent très souvent de nombreuses traces de coups violents. Il n'est pas toujours facile de savoir s'il s'agit de coups reçus au combat ou de pratiques sacrificielles. Dans ce cas-ci, tout doute est exclu : cet umbo a été très clairement littéralement massacré, martelé et replié sur lui-même, ce qui ne peut résulter que d'une pratique rituelle, et non de chocs causés par un combat.

PC



210. (F 22) Pointe de lance

Fer - L : 23,5 cm ; \varnothing douille : 3,5 cm

Cette pointe de lance présente une lame de forme foliacée allongée et pointue. Elle est munie d'une arête centrale nettement prononcée. Cette arête assez large et anguleuse diminue insensiblement, plus ou moins parallèlement aux tranchants de la lame. La douille creuse est tronconique.

PC



211. (F 3). Couteau et gouge à soie soudés par l'oxydation

Fer - L : 24 cm ; l (max) : 3,6 cm



Le dos du couteau prolonge le dessus de la poignée au profil légèrement arrondi et terminé par un anneau de suspension. Le profil du tranchant est légèrement convexe (Manning 1985 : 114, type 11b). La gouge est d'un type très peu courant pendant l'âge du Fer, dans la mesure où elle est munie d'une soie plutôt que d'une douille (voir cat. 211). Cette forme deviendra plus courante à l'époque romaine (Manning 1985 : 25).

PC

212. (F 2) Couteau de boucher et ciseau à douille soudés par l'oxydation

Fer - L : 28 cm ; l (max) : 7,2 cm / L : 15 cm ; \varnothing : 2,2 cm ; l lame : 0,7 cm

Ce couteau montre un dos au profil concavo-convexe qui prolonge celui de la soie et une lame très large au tranchant convexe jusqu'à sa pointe. Le ciseau, probablement de charpentier, à douille tronconique, possède un taillant très étroit (Manning 1985 : 114, couteau de type 12b ; 23, couteau de type B31).

PC



213. (F 14) Gouge à douille

Fer - L : 16,4 cm ; \varnothing : 0,9 cm



214. (F 15) Tranchet à douille

Fer - L : 15,2 cm ; l lame : 6,2 cm ; \varnothing douille : 2,1 cm

Ce tranchet fait fortement penser à un outil de cordonnier, ou à tout le moins à celui d'un artisan amené à découper du cuir.

PC



215. (F 6) Pincette (?) ou Compas

Fer - L : 18 cm ; l : 3,5 cm



216. (F 16) Plaque de serrure

Fer - L : 6,5 cm ; l : 4,2 cm ; ép. : 1 cm

Biblio. : Manning 1985 ; Eneau 2002 ; Friboulet 2013 : 358-363.

La tombe I.94 est une tombe à incinération en fosse particulièrement riche en mobilier. Six dépôts d'ossements brûlés se distinguent, un sur le sol au centre de la fosse, les autres dans divers vases. Il y en avait plus de douze, formes basses comme formes hautes, certaines pourvues de couvercles. Parmi les objets en fer, outre la panoplie du guerrier, se distinguent aussi des outils et des éléments de parure (dont des fibules, non exposées). Comme le note Muriel Friboulet, *la partie nord de la fosse, vide, évoque la présence de mobiliers organiques, textiles ou autres.*

EW

Tombe I.103 (enclos C-E)

Fin II^e siècle av. J.-C. (150-80 av. J.-C. – phase 4 d'Acy-Romance)

Inv. AR/NM/I 103

217. Épée enroulée dans son fourreau, gouge à douille et chaîne, le tout soudé par la corrosion

Fer – L : 60 cm ; l : 22 cm ; ép. : 7,5 cm - L estimée épée : 108 cm - L : 8,3 cm ; Ø : 1,5 cm ; L lame : 1 cm - l (fourreau) : 4,4 cm



218. Umbo écrasé

Fer – dans l'état : L : 21 cm ; l : 10,5 cm ; ép. : 7,5 cm



219. Pointe de lance

Fer – L : 40,8 cm ; l : 2,7 cm ; ép. : 2,3 cm ;
Ø douille : 2,1 cm

Cette pointe de lance très allongée et effilée, à courte douille tronconique est associée à plusieurs petits éléments étrangers qui lui sont soudés par oxydation.

PC



220. Couteau (feuille) de boucher et anse de seau, soudés par oxydation

Fer – L : 14 cm ; l : 21 cm ; ép. : 4,7 cm



221. Forces

Fer – L : 27,8 cm ; l : 3 cm ; ép. : 2,2 cm

Instrument de coupe dotés de deux lames qui se chevauchent et travaillent en cisaillement. Elles sont réunies par un ressort en acier, le tout formant une seule pièce. La grande taille de cet exemplaire indique qu'il servait à la tonte des moutons ou à la coupe de tissus (Manning 1985 : 34, type 2 ; Eneau 2002 : 24).

PC



222. Marteau

Fer – L : 13,3 cm ; l : 2,2 cm ; ép. : 1,8 cm

Petite tête de marteau à main, à perforation allongée caractéristique de l'âge du Fer (LT III). Elle présente une face supérieure anguleuse et une face inférieure plate. Ce type d'objet servait sans doute pour le travail fin du métal, du bois ou de la cordonnerie (Manning 1984 : 6, type A7/A8).

PC

223. Douille

Fer – L : 12,7 cm



224. Ciseau à soie

Fer – L : 14,2 cm ; l tranchant : 2 cm ; ép. : 0,8 cm



225. Plane

Fer – L : 19 cm ; l : 3,8 cm ; ép. : 18,5 cm

Cette large plane assez peu cintrée fonctionne en étant tirée vers l'artisan, généralement un tonnelier. Elle sert entre autres à dégrossir les douelles (ou douves) en bois des tonneaux et des seaux (Manning 1985 : 18-19, type B18).

PC



226. Hachette

Fer – L : 11 cm ; l (tranchant) : 4 cm ; ép. : 3 cm

Ce type de hache a une lame légèrement recourbée vers le bas et l'arrière, et s'élargit du tranchant vers l'œil. Ce modèle est bien attesté dès l'âge du Fer, notamment sur le site de La Tène (Vouga 1923 : 110), et devient très abondant à l'époque romaine. Sa taille peut varier considérablement, les grands et les petits modèles étant tout aussi communs ; elle peut ou non être munie d'ergots. Dans certains cas, le recul vers le bas du tranchant est très prononcé, et n'est pas sans évoquer la francisque mérovingienne (Manning 1985 : 16, type B4).

PC

La tombe I-103 est à nouveau d'une tombe à incinération en fosse exceptionnellement riche. Les os incinérés sont distribués en cinq lots, avec l'amas principal au centre de la fosse. Huit vases font partie du mobilier. Comme pour la tombe I.94, pour ce qui est des objets métalliques, outre la panoplie du guerrier, se distinguent aussi des outils et des éléments de parure (dont des fibules, non exposées). Diverses offrandes de faune sont à signaler, ainsi qu'un chien et un coq, l'un et l'autre incinérés.

EW

Nécropole d'Acy-Romance *La Croizette* (Ardennes, FR) Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières, Ardennes (FR) Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

227. Bol tronconique

Terre-cuite – H : 9,1 cm ; Ø : 15,2 cm

Tombe I.102

Dernier quart du II^e- début I^{er} siècle av. J.-C.

Biblio. : Lambot, Friboulet & Méniel 1994 : 34-36, fig. 23, 102, 5 ; Lambot & Friboulet 1996 : fig. 17-18.

Ce bol tronconique provient de la tombe en fosse I.102 de la nécropole de *La Croizette*, près d'Acy-Romance, où il accompagnait une urne contenant les restes incinérés d'un individu de 25 à 30 ans.

Une jatte servait de couvercle à l'urne, deux écuelles et un vase haut complétaient le mobilier, où le métal était absent.

EW



228. Bracelet

Verre bleu à décor serpentiforme jaune – Ø : 6,5 cm

Tombe I.104

Milieu du I^{er} siècle av. J.-C.

Biblio. : Lambot & Méniel 1993 : fig. 117C ; Lambot, Friboulet & Méniel 1994 : 38-39, fig. 24,9 ; Lambot & Friboulet 1996 : 130.

Le bracelet, à section en D, appartient au « groupe 3b » de la typologie de Théa Haevernick. Il provient d'une sépulture à incinération et a d'ailleurs été déformé par la chaleur. Le défunt a été mis au tombeau accompagné d'une bourse qui contenait huit monnaies en potin « au personnage courant », ce qui n'est pas fort courant.



EW

Nécropole de Thugny-Trugny *Le Mayet* (Ardennes, FR) Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières, Ardennes (FR) Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

229. Seau à cerclage de plaques estampées

Alliage cuivreux sur bois (moderne) – H : 23,5 cm ; Ø : 15,7 cm

Tombe I.30

Seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

Biblio. : Lambot, Friboulet & Méniel 1994 : fig. 68 ; Lambot 2009 ; Metzler, Gaeng & Le Goff 2009 : 286-305 ; Sueur & Garcia 2015

La nécropole de Thugny-Trugny a livré une tombe particulière pouvant être, d'après Bernard Lambot, celle d'un membre de l'élite ayant eu des fonctions religieuses, avec un baquet et un seau à garnitures de bronze décorées d'animaux fantastiques et de rouelles. Le seau à cerclages de bronze apparaît cependant régulièrement dans des sépultures livrant du matériel lié au banquet (*feasting* dans la terminologie de nos collègues anglais), du sud-est de l'Angleterre (à Baldock (Hertfordshire), par exemple), jusqu'au Grand-Duché de Luxembourg (un très bel exemplaire à Goeblingen-Nospelt). Ils sont parfois associés à des amphores romaines (type Dressel 1), assurant une datation dans le 3^e, voire le dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C. pour au moins une partie de ces récipients. Un autre seau, mais à cerclages en fer, est connu de la nécropole de Thugny-Trugny, plus spécifiquement de la tombe I.16.

Le seau fait partie d'une série assez importante de seaux aux cerclages (ou « feuillages ») tantôt en fer, tantôt en bronze (voire les deux en alternance), le bronze étant parfois, comme à Thugny, décoré, comme aussi à Aylesford (Kent) et à Goeblingen-Nospelt.

EW





230. « Lance-bannière »

Fer – L : 89 cm
Tombe I.30
Seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.
Biblio. : Lambot 2009 ; Lambot 2014 : 108.

L'armature de la tombe I.30 de Thugny-Trugny se distingue par ses dimensions tout à fait extraordinaires, qui font penser que l'objet aurait eu une fonction plutôt symbolique que pratique.

Bernard Lambot propose cependant que le propriétaire de la tombe en question aurait bel et bien eu des fonctions militaires.

EW

231. Fibule « en arbalète »

Fer – L : 6,8 cm ; l : 3,8 cm ; ép. : 2 cm
Tombe I.9
1^{ère} moitié à milieu du II^e siècle av. J.-C.
Biblio. : Lambot, Friboulet & Méniel 1994 : 114-115, fig. 64, TT9, 8 ;
Lambot & Fribouillet 1996 : 129-130, fig. 7.

Il s'agit d'un exemplaire avec un important ressort, comptant 16 spires, provenant d'une des tombes à incinération de la nécropole de Thugny-Trugny. Les os incinérés appartiennent à un adulte de moins de 30 ans, accompagné d'une offrande alimentaire (du porc), déposée avec un couteau de boucherie. Une deuxième fibule, du même type, mais à ressort plus court se trouvait dans la sépulture, la troisième n'étant représentée que par l'ardillon et un fragment du pied de l'objet.



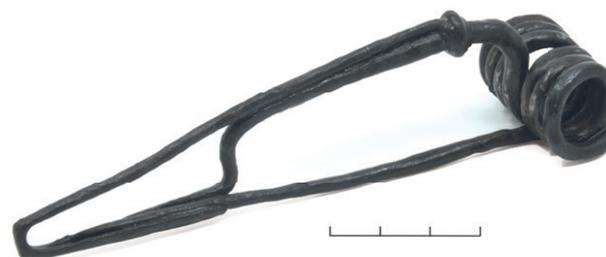
EW

Nécropoles diverses

232. Fibule filiforme

Fer – L : 13,2 cm ; l : 3,3 cm ; ép. : 3,3 cm
Bergnicourt *La Louvière* (Ardenne - FR), tombe I.5
1^{ère} moitié à milieu du II^e siècle av. J.-C.
Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR)
Photo P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes
Biblio. : Voir Lambot, Méniel & Metzler 1996 : 340, fig. 7 ;
Lambot & Friboulet 1996 : 129-130, fig. 7.

Nous avons affaire, comme avec la précédente, à une fibule « de schéma La Tène moyenne ». La nécropole de Bergnicourt rassemble des tombes à incinération, mais a livré aussi une tombe à inhumation, d'où le corps a été *recupéré*, d'après Bernard Lambot, *pour être incinéré comme dans les autres sépultures* de cet ensemble.



EW

233. Bracelet

Bronze – Ø : 7,3 cm
Ménil-Annelles *Le Montant de l'Obit* (Ardenne - FR), tombe 29.
1^{ère} moitié du II^e siècle av. J.-C.
Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR)
Photo P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes
Biblio. : Flouest & Stead 1977 : fig 2,5 ; Stead, Flouest & Rigby 2006 (*non vidi*).

Ce bracelet à nodosités provient d'une sépulture à inhumation double de la nécropole de Ménil-Annelles *Le Montant de l'Obit*, fouillée par une équipe franco-britannique en 1971 et 1974. Les tombes à inhumation de cette nécropole appartiendraient à La Tène C, celles à incinération à La Tène D.



EW

234. Torque

Bronze et émail rouge – Ø : 13,4 cm

Ménil-Annelles *Le Montant de l'Obit* (Ardennes - FR)

2^e moitié II^e- début I^{er} siècle av. J.-C.

Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR)

Photo P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio. : Stead, Flouest & Rigby 2006 (*non vidi*).

Le décor à l'émail rouge est omni-présent aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C.

EW



Les sanctuaires



235. Épée miniature

Fer – L : 13,3 cm ; l : 1,8 cm

Mouzon *Les Flaviers* (Ardennes - FR)

Dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C - 2^{ème} moitié du I^{er} siècle.

Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR)

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio. : Caumont 2011 ; Goussard 2019 ; Goussard, Lambot, Pieters & Squevin 2019.

Les représentations assimilables à des épées sont, à Mouzon *Les Flaviers*, toutes en fer et mesurent entre 5,9 et 21,2 cm de long. Elles sont composées d'une représentation de lame surmontée d'un pommeau (96,9 % des cas), très souvent associé à un décrochement figurant la garde (80,8 % des cas).

Avant d'être déposée, une (petite) partie des objets de Mouzon *Les Flaviers* a volontairement été dégradée, une pratique qui fait écho à ce qui a pu être observé sur les armes réelles auparavant déposées en sanctuaire. Il s'agit de mutilations, localisées préférentiellement sur les parties blessantes et fonctionnelles des armes. Il serait question d'un sacrifice de l'objet, marquant son retrait du monde profane.

ÉG



236. Bouclier miniature

Fer – L : 7,4 cm ; l : 4 cm

Mouzon *Les Flaviers* (Ardennes - FR)

Dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C - 2^{ème} moitié du I^{er} siècle.

Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR)

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio. : Caumont 2011 ; Goussard 2019 ; Goussard, Lambot, Pieters & Squevin 2019.

Du début de la période augustéenne à la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère, près de 900 représentations miniatures ont été déposées dans la *cella* orientale du sanctuaire de Mouzon *Les Flaviers*, ainsi qu'au niveau des dallages circulaires placés à proximité. Il s'agit en grande majorité de représentations d'épées – au nombre de 432 – et de boucliers – au nombre de 419.

La quantité presque équivalente d'épées et de boucliers miniatures découverte aux *Flaviers* amène à envisager le dépôt de miniatures par panoplies, comme cela a pu être montré pour les dépôts d'armes réelles, notamment à La-Villeneuve-au-Châtelot (Aube).

ÉG



237. Lance miniature

Fer – L : 15 cm ; l : 1,4 cm

Mouzon *Les Flaviers* (Ardennes - FR)

Dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C - 2^{ème} moitié du I^{er} siècle.

Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR)

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio. : Caumont 2011 ; Goussard 2019 : fig. 2 (à droite) ; Goussard, Lambot, Pieters & Squevin 2019.

Les représentations de lances sont minoritaires parmi les représentations miniatures découvertes à Mouzon *Les Flaviers*.

Parmi les 70 armes d'hast ou de jet, toutefois, une catégorie d'objets a soulevé des problèmes d'identification. Il s'agit plus spécifiquement de 38 armatures en fer, d'abord interprétées, en raison de leur aspect peu abouti, comme des représentations miniatures de fers de lance. Par comparaison avec des pointes de flèches issues de contextes militaires de la Guerre des Gaules, il est désormais établi que ces objets correspondent à des pointes de flèches fonctionnelles.

ÉG



238-239. Deux potins rèmes « au personnage courant »

Alliage cuivreux – \varnothing : 2,12 cm ; M : 3,75 g – 2,12 cm ; M : 5,22 g

Baâlons-Bouvellemont *La Soragne* (Ardennes - FR)

2^e moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR) – Inv. 155 et 266

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio : Goussard, Squevin & Pieters 2019 ; Squevin 2019 ; Scheers 1983 : 748-762, type 191 ; Delestrée & Tache 2002 : type 154.

Avers : personnage à la grosse tête, la chevelure tressée flottant derrière lui, marchant à droite et portant une lance dans la main droite et un torse dans la main gauche. Revers : éléphant à droite (Scheers) ou animal fantastique (loup, équidé ?) (Delestrée & Tache) à droite, gueule ouverte ; au-dessus, fibule.

Le sanctuaire de Baâlons-Bouvellemont a livré, outre des armes d'hast, parfois manipulées, des cottes de maille, ainsi que des armes miniatures, un grand nombre de monnaies, la plupart rassemblées en dépôts d'offrande.

Plus de 750 monnaies ont été signalées. Elles constituent ainsi *l'offrande la plus fréquente au sein des dépôts*. Nous sommes ici au centre du département des Ardennes, en zone rème, et les potins mis au jour appartiennent effectivement aux séries attribuées aux Rèmes. Les deux monnaies représentant un personnage « courant » le montrent tenant une lance et un torse. Au revers, nous aurions un éléphant, imitant celui du denier de Jules César (type Scheers 191).

CL & EW



240-241. Deux potins rèmes « au personnage se tenant les tresses »

Alliage cuivreux – \varnothing : 2,06 cm ; M : 4,05 g – \varnothing : 2,10 cm ; M : 5,75 g

Baâlons-Bouvellemont *La Soragne* (Ardennes - FR)

2^e moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR) – Inv. 675 et 832

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio : Goussard, Squevin & Pieters 2019 ; Squevin 2019 ; Scheers 1983 : type 194 ; Delestrée & Tache 2002 : type 220

Avers : personnage accroupi, dans la pose du Bouddha, tenant de la main gauche une tresse de ses cheveux, et dans la droite l'autre tresse et un torse. Revers : sanglier à droite ; au-dessus, fibule ; au-dessous, étoile ; devant la tête, croissant ou étoile.

Les deux monnaies « au personnage se tenant les tresses » (type Scheers 194) ont été découvertes dans le même contexte que les deux précédentes. Le personnage est représenté assis, vraisemblablement les jambes repliées, à la manière du dieu Cernunnos – pourvu d'une ramure de cerf – du célèbre chaudron de Gundstrup et, en sus, il présente de la main droite, comme lui, ce qui est manifestement un torse, ou ornement de cou.

Au revers apparaît un sanglier, dont les liens avec le dieu Cernunnos sont moins évidents, quoiqu'il ait des liens privilégiés avec les animaux sauvages. Ainsi est-il flanqué sur le chaudron de Gundstrup d'un cerf à sa droite et d'un loup à sa gauche.

CL & EW

242-243. Deux potins rèmes « au bucrâne »

Alliage cuivreux – Ø : 2,04 cm ; M : 4,44 g – Ø : 2 cm ; M : 4,27 g

Baâlons-Bouvellemont *La Soragne* (Ardennes - FR)

2^e moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR) – Inv. 728 et S. 501

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio : Goussard, Squevin & Pieters 2019 ; Squevin 2019 ; Scheers 1983 : type 195 ; Delestrée & Tache 2002 : type 221.

Avers : bucrâne de face, surmonté d'un ornement formé par plusieurs annelets cerclés d'un point ; de chaque côté, signes en S. Revers : dans un grènetis doublant le rebord, animal indéterminé à droite, la gueule au ras du sol, attaquant un serpent (?).

Les deux monnaies « au bucrâne » (type Scheers 194) ont été découvertes dans le même contexte que les deux entrées précédentes.

Autant l'avers que le revers des monnaies « au bucrâne » seraient dérivés de « modèles » romains. Le bucrâne aurait été emprunté au sesterce frappé pour C. Antius Restio, frappé vers 49-45 av. J.-C., l'éléphant (?) du revers au denier frappé pour C. Iulius Caesar (oui, lui) vers 58-48 av. J.-C.

CL & EW



244-245. Deux bronzes rèmes frappés à la légende Remo Remo

Alliage cuivreux – Ø : 1,53 cm ; M : 2,62 g – Ø : 1,50 ; M : 2,27 g

Baâlons-Bouvellemont *La Soragne* (Ardennes - FR)

2^e moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR) – Inv. 640 et 657

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio : Goussard, Squevin & Pieters 2019 ; Squevin 2019 ; Scheers 1983 : 625-633, type 146 ; Delestrée & Tache 2002 : type 593.

Avers : trois bustes accolés à gauche ; devant, *REMO* ; grènetis. Revers : bige à gauche, conduit par une Victoire tenant les rênes et un fouet ; sous le ventre des chevaux, *REMO* ; grènetis.

Les deux monnaies « Remo Remo » (type Scheers 146) ont été découvertes dans le même contexte que les trois entrées précédentes. Il s'agissait dans le cas des potins de monnaies coulées, alors que les deux bronzes *Remo Remo* sont des monnaies frappées.

À l'avers apparaissent trois bustes masculins tournés vers la gauche, parfois qualifiés « des trois consuls », avec la légende *Remo*, renvoyant de toute évidence au peuple Rème, devant eux.

Au revers se trouve figuré un bige conduit par une allégorie de la Victoire, avec, à nouveau, devant le char, la légende *Remo*, alludant peut-être aussi à *Roma*, ou aux les victorieuses troupes romaines, auxquelles les Rèmes s'étaient alliés.

CL & EW



246-247. Deux subdivisions de statère rème « aux segments de cercle »

Alliage cuivreux et or – Ø : 1,03 cm ; M : 1,10 g – Ø : 0,95 cm ; M : 1,18 g

Baâlons-Bouvellemont *La Soragne* (Ardennes - FR)

2^e moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR) – Inv. 7 et 16

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio : Goussard, Squevin & Pieters 2019 ; Squevin 2019 ; Doyen *et al.* 1987 : XVII β. Voir aussi Scheers 1983 : 644-647, type 152 ; Delestrée & Tache 56-57, type 180 à 187.





Avers : trois segments de cercle parallèles et bouletés ; à gauche, arc de cercle composé de petits points et petit segment de cercle. Revers : cheval à gauche ; en-dessous, anneau entourant un cercle pointé. Scheers 152 ; DT 183-187 ; Doyen *et al.* 1987 XVII β (?)

Les deux subdivisions de statère « aux segments de cercle » (une variante du type Scheers 152) ont été découvertes dans le même contexte que les autres monnaies de Baâlons-Bouvellemont.



L'avers montre quatre segments de cercle, bouletés, qui pourraient être l'ultime déconstruction, ou reconstruction, comme on veut, de la coiffure d'une tête masculine, mais qu'il convient sans doute de qualifier, plus prudemment, de « dessin énigmatique », à la manière de Simone Scheers.

Le revers présente un cheval, une des images les plus classiques du monnayage en or de la Gaule Belgique.

EW



248. Bronze gallo-romain GERMANVS INDVTILLI L.

Alliage cuivreux – Ø : 1,77 ; M : 2,67 g

Provenance inconnue

19-12 av. J.-C.

Musée Archéologique, Arlon (BE) – Inv. MAA-M09, MAA-M29

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio. : Scheers 1983 : série 216 ; Delestrée & Tache 2002 : type 707 ; Doyen 2007 : 63-85

Avers : tête imberbe et diadémée à droite, les cheveux assez long.

Revers : taureau chargeant à gauche ; au-dessus, GERMANVS, à l'exergue INDVTILLI L.

Les nombreux exemplaires de ce monnayage retrouvés dans des contextes augustéens dans toute la province de Gaule Belgique (522 exemplaires dans Doyen 2007) imposent de le considérer comme provincial, et donc émis dans la capitale de la province, Reims. GERMANVS INDVTILLI L(IBERVS) renvoie à l'émetteur de ces pièces, Germanus, affranché d'Indutillus, ce dernier étant probablement un « prince » rème (Doyen 2007 : 85).

CL



249. Rouelle

Or – Ø : 1,14 cm ; ép. max. : 0,21 cm

Nanteuil-sur-Aisne *Népellier* (Ardennes).

Fin du II^e siècle - I^{er} siècle av. J.-C.

Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières (FR)

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio : Lambot 1989 : Fig. 7 ; Kruta 2006 : 397, cat. 37/10 ; Chameroy & Lambot 2011. Voir Goussard 2018 : Fig. 6.

Les fouilles menées à Nanteuil-sur-Aisne par Bernard Lambot en 1996 et 1997 ont dégagé en partie le grand comme le petit *fanum* aménagés sur le site au I^{er} siècle de notre ère. Elles ont mis au jour dans la galerie nord du petit *fanum* un sol recouvert de dépôts d'armes comprenant des fragments d'épées, de lances, d'umbos et d'orles de boucliers. À l'époque romaine, de toute évidence, les offrandes (*stipes*) sont par excellence constituées de monnaies. Elles viennent remplacer entre autres les rouelles, produites massivement sur le site, ou non loin de là.

Les rouelles font partie des offrandes par destination, qui n'apparaissent dans le monde celtique qu'à partir du I^{er} siècle av. J.-C., des offrandes « étant destinées à ne pas appartenir à la sphère profane ». Il s'agit tout particulièrement d'armes ou outils miniaturisés, de rouelles et de jetons, souvent découverts en grand nombre, comme par exemple les 70000 rouelles en or, en argent, en alliage cuivreux et en plomb du sanctuaire de Villeneuve-au-Châtelot (Aube). La rouelle en or reste quelque chose d'exceptionnel, bien évidemment.

EW



250. Statère à l'œil

Or – Ø : 1,65 cm ; M : 6,16 g

Provenance inconnue

100-50 BC, Reims

Musée du Malgré-Tout, Treignes (BE) – Inv. MMT000371

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio. : Scheers 1983 : Série 30, classe I (attribuée aux Trévires), fig. 222-226 ; Delestrée & Tache 2002 : type 173-174.

Anépigraphe. Avers : œil hypertrophié regardant à droite, inclus dans un décor gardant la forme triangulaire de l'œil ; à droite de l'iris, trois petits astres rayonnants. R : cheval à gauche, aux jointures des jambes bouletées, avec une queue à trois brins.



CL



251. Potin rème « au personnage courant », transformé en pendentif

Alliage cuivreux – Ø : 2 cm ; M : 4,10 g

Saint-Quentin ?

90-50 av. J.-C., Reims

Musée archéologique de Laon (FR) – Inv. 0-540

Photos Musée de Laon

Biblio. : Scheers 1983 : 748-762, type 191 ; Delestrée & Tache 2002 : type 154.

Cette monnaie (voir cat. 237-238) très usée et ébréchée a été transformée en pendentif ou pendeloque par le percement d'une perforation sur le bandeau du bord.

PC



252. Clé en forme de T fonctionnant par retrait

Fer – L : 13,6 cm ; l : 2,6 cm

Provenance inconnue

La Tène III, 150-30 av. J.-C.

Musée archéologique de Laon (FR) – Inv. 0.414

Photos Musée de Laon

Biblio. : Manning 1985 : 90, O23 à O25 ; Eneau 2002 : 36, pl. 18, n^{os} 276 à 278

Cette clé montre deux dents tournées vers l'extrémité proximale de la tige. La serrure actionnée par ce type de clé est extrêmement simple. La clé est introduite dans le trou de serrure et manœuvrée par retrait jusqu'à ce que les dents s'engagent dans les gardes du pêne qui est déplacé par translation. Les clés de ce type de serrure sont en forme de T ou de L, selon que le trou de serrure est placé entre les boulons ou sur un côté de ceux-ci. Comme pour la plupart des serrures simples, le pêne et les gorges étaient normalement en bois. Cette forme de serrure à gorges était largement utilisée dans les mondes celtique et classique, et des clés en forme de T et de L (voir cat. 265) sont connues en nombre, notamment à Manching.

PC



253. Fibule de type Duchcov-Dux

Alliage cuivreux – L : 4,9 cm ; l ressort : 1,8 cm

Provenance inconnue

La Tène B1, 400-320 av. J.-C.

Musée archéologique de Laon (FR) – Inv. 0.619

Photos Musée de Laon

Biblio. : inédit

Fibule à arc « en archet de violon » à ressort bilatéral à deux fois trois spires et corde interne. Le porte-ardillon et le pied ne sont pas conservés. Le ressort présente une réparation maladroite et peut-être moderne, d'une cassure au niveau de la corde. L'arc est orné d'un décor symétrique composé de côtes transversales lisses ou finement striées. La côte servant d'axe de symétrie au décor, située au sommet de l'arc, semble ornée de cercles pointés estampés. Outre des exemplaires comparables issus de Bohême, des fibules de type Duchcov-Dux présentant un même décor ont été découvertes dans des sépultures de plusieurs nécropoles du département de la Marne comme la tombe 5 du cimetière 2 de Sogny-aux-Moulins.

ADu

254-255. Col et panse d'amphore Dressel Ib

Terre cuite – H cons. col : 25 cm – H cons. panse : 80 cm ; Ø max : 29 cm

Variscourt (Aisne) – Presles-et-Bove (Aisne) ?

La Tène III, 150-30 av. J.-C.

Musée archéologique de Laon (FR) – Inv. 996.333 et 996-342

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes (col) et Musée de Laon(panse)

Biblio. : Nicolas 2011 : 84.

Parties d'amphores à vin à lèvre haute, long col cylindrique, épaule marquée par une panse en entonnoir et fond plein. Elles sont produites en Italie (Campanie, Étrurie et Latium) et sont principalement diffusées dans l'ouest de l'Empire romain, du 1^{er} siècle av. J.-C. au 1^{er} siècle apr. J.-C. (Nicolas 2011 : 84).

La présence de ces parties d'amphores dans des contextes du 1^{er} siècle av. J.-C. témoignent bien de l'alliance conclue entre les Rèmes et Rome, à l'instar de celle existant entre Rome et les Éduens, ou encore les Trévires, territoires dans lesquels les amphores à vin italiques ne sont pas rares. Rèmes, Éduens et Trévires vont longtemps fournir des escadrons de cavalerie à l'armée de César. Éduens et Trévires vont « retourner leur veste », ce que ne feront jamais les Rèmes, alliés indéfectibles ou collaborateurs ? La question mérite d'être posée ! Quoi qu'il en soit, la présence d'amphores à vin en plein cœur du 1^{er} s. av. J.-C. en territoire belge, chez les Rèmes, alliés de Rome est intéressante par rapport au texte de César, qui nous explique que les Belges *sont les plus éloignés de la Province, de son mode de vie civilisé et de son niveau d'éducation. Il faut dire que les marchands ne s'aventurent pas très souvent chez eux et n'y importent rien qui ramollirait la virilité de ces gaillards* (BG : I, 1). Il précise même pour les Nerviens : *les marchands n'avaient aucun accès à eux ; l'importation de vin et de tout produit de luxe était interdite parce que, pensaient-ils, ces choses-là émoussaient l'envie de se battre et le courage* (BG : II, 15 - traduction sous la direction de Jean-Pierre De Giorgio, Les Belles Lettres, 2021).



PC



256. Statuette de personnage masculin

Alliage cuivreux – H : 9 cm ; l : 4,25 cm

Provenance inconnue

La Tène III, 150-30 av. J.-C. ?

Musée archéologique de Laon (FR) – Inv. 1.214

Photo P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio : Inédit. Voir Cunliffe 1993 : 100-101 ; Kruta 2000 : 753

Les figurines humaines « réalistes » sont très rares dans l'art celtique et datent souvent d'après la conquête césarienne à l'image du dépôt votif de statuettes en bronze de Neuvy-en-Sullias (Loiret, FR), aux formes épurées très allongées, en mouvement, de tradition laténienne. La statuette masculine du Musée de Laon, malheureusement de provenance inconnue et donc dépourvue de tout contexte s'en rapproche indiscutablement. Comme le dit Barry Cunliffe, *le brio avec lequel l'artiste a saisi le mouvement n'est ni purement celtique, ni romain* : un subtil mélange...

PC



257. Statère uniface fourré

Or et alliage cuivreux – Ø : 1,61 cm ; M : 4,57 g

Variscourt (Aisne)

Second tiers du I^{er} siècle av. J.-C. et période pré-augustéenne

Musée archéologique de Laon (FR) – Inv. 1.214

Photos Musée de Laon

Biblio : Delestrée 1998 ; Delestrée & Tache 2002, série 40 (DT 235-246), variante fourrée ; Scheers 1983 (2^e éd.), (*Ambiani*) série 24.

Avers : lisse. Revers : Cheval à droite sur une ligne de terre, queue en demi-cercle au-dessus de la croupe ; au-dessus, globules, en-dessous, cercle pointé, globule et cercle. Attribuée d'abord aux seuls *Ambiani* par Simone Scheers (Scheers 1983 : 334), la très importante série des statères uniface est aujourd'hui considérée comme un monnayage fédéral frappé dans tout l'Ouest de la Gaule Belgique. (Lauwers 2023 : 278). César et Hirtius, l'auteur du Livre VIII de la *Guerre des Gaules*, citent à plusieurs reprises une région qu'ils semblent appeler le *Belgium* (César, *BG* : V, 24 ; VIII, 46, 49, 54), englobant les territoires des *Ambiani*, des Atrébates, des Morins, des Bellovaques, des Viromanduiens et peut-être des Suessions. Selon Delestrée, *il est probable que le peuple des Ambiani, avec d'autres peuples limitrophes, participait à un Belgium qui pouvait constituer une entité à l'ouest des vastes territoires englobés dans une « Gaule Belgique », laquelle tirerait ainsi sa dénomination générale d'une entité beaucoup plus restreinte* (Delestrée 1998 : 139).

CL

Les Fortifications



258-263. Clous de *muris gallicus*

Fer – L du clou complet : 19,9 cm

Olloy-sur-Viroin *Plateau des Cinqes*

100-50 BC, Reims

Musée du Malgré-Tout, Treignes (BE) – Sans n°

Inv. 17044/0026, 12001120, 7/002/0011 23, 17/027/004

Photos P. Cattelain, Musée du Malgré-Tout, Treignes

Biblio. : Doyen & Warmenbol 1981 ; 1984 ; Pleuger 2018 : 77-78

Ces clous proviennent du rempart oriental de la fortification d'Olloy-sur-Viroin *Plateau des Cinqes*, fouillé par Amphora en 1979, puis par les Forges Saint-Roch de 2004 à 2018. Ce rempart, d'une longueur de plus ou moins 80 m, a connu deux états, concernant entre autres le parement extérieur de l'édifice, qui a été refait au moins une fois, portant la largeur du mur, à l'époque, à 9 m. Une partie du parement était en bois et semble avoir brûlé par endroits. La masse du rempart semble appartenir exclusivement au Second âge du Fer, au vu de la découverte de grandes fûtes en fer, retrouvées en place à la base de la construction. Les négatifs d'une poutrelle interne ont été repérés dans la recharge correspondant à la seconde phase. L'entraxe entre les longrines varie entre 1,10 m et 1,40 m ; celui des traverses entre 1,00 m et 1,20 m.

PC & EW

Bibliographie

CAUMONT O. – 2011. *Dépôts votifs d'armes et d'équipements militaires dans le sanctuaire gaulois et gallo-romain des Flaviens à Mouzon (Ardennes)*. Montagnac.

CHAMEROY J. & LAMBOT B. – 2011. Les monnaies romaines du sanctuaire de Népellier à Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes). *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 104/2 : 59-90.

CUNLIFFE B. – 1993. *L'Univers des Celtes*. Lucerne, Bibliothèque de l'Image.

DELESTRÉE L.-P. – 1998. Gaule Belgique, *Belgium* et *Ambiani* (l'apport de la numismatique). *Revue du Nord* 80 (328). Archéologie de la Picardie et du Nord de la France : 139-152.

- DELESTRÉE L.-P. & TACHE M. – 2002. *Nouvel atlas des monnaies gauloises I, de la Seine au Rhin*. Saint-Germain-en-Laye, Commios.
- DOYEN J.-M. – 1987. Avec la collaboration de LEMANT J.-P., MATHIEU F., PIETTE J. & SQUEVIN B. Les subdivisions « aux segments de cercle » du type BN 8030 : un état de la question. In : *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*. Paris : 315–330.
- DOYEN J.-M. & WARMENBOL E. – 1981. La fortification protohistorique d’Olloy-sur-Viroin. In : DOYEN J.-M. & WARMENBOL E., *La fortification protohistorique d’Olloy-sur-Viroin*. Bruxelles (Publications du Club Archéologique Amphora XI) : 8-24.
- DOYEN J.-M. & WARMENBOL E. – 1984. La fortification protohistorique d’Olloy-sur-Viroin (province de Namur, Belgique). In : CAHEN-DELHAYE A., DUVAL A., LEMAN-DELERIVE G. & LEMAN P. (éd.), *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France. Les fortifications de l’âge du Fer. Actes du sixième colloque de l’Association Française pour l’Étude de l’Âge du Fer tenu à Bavay et Mons*. Lille : 171-179.
- ENEAU TH. – 2002. Les objets en fer du sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne). Chauvigny, Association des Publications chauvinoises, Mémoire XXI : 114 p.
- FLOUEST J.-L. & STEAD I.M. – 1977. Recherches sur des cimetières de La Tène en Champagne (1971-1976). Premier bilan. *Gallia* 35/1 : 59-74.
- FRIBOULET M. – 2013. *Le site protohistorique d’Acy-Romance (Ardennes)*. V. *Les cimetières du village gaulois*. Reims, Mémoires de la Société Archéologique Champenoise 21.
- GOUSSARD É – 2018. Produire pour offrir. L’offrande par destination chez les Celtes. *Techniques et culture*, 70 : 200-213.
- GOUSSARD É. – 2019. Offrandes miniatures entre Sambre et Meuse. In : CATTELAÏN P., HOREVOETS M. & WARMENBOL E. (ed.), *Les Celtes entre la Sambre et la Meuse*. Treignes, Cedarc (Guides archéologiques du Malgré-Tout) : 135-142.
- GOUSSARD É., LAMBOT B., PIETERS M. & SQUEVIN B. – 2019. Le phénomène des dépôts de miniatures d’armes dans les sanctuaires celtes : réflexions à partir de l’exemple des Rèmes. In : BARRAL PH. & THIVET M. (ed.), *Sanctuaires de l’âge du Fer. Actes du 41^e colloque international de l’Association Française pour l’Étude de l’Âge du Fer (Dole, 25-28 mai 2017)*. Paris : 313-330.
- GOUSSARD E., SQUEVIN B. & PIETERS M. – 2019. Baâlons-Bouvellemont : un sanctuaire à dépôts d’armes miniatures ? In : BARRAL PH. & THIVET M. (ed.), *Sanctuaires de l’âge du Fer. Actes du 41^e colloque international de l’Association Française pour l’Étude de l’Âge du Fer (Dole, 25-28 mai 2017)*. Paris : 375-378.
- KRUTA V. – 2000. *Les Celtes. Histoire et dictionnaire. Des origines à la Romanisation et au Christianisme*. Paris, Robert Laffont.
- KRUTA V. (dir.) – 2006. *Celtes, Belges, Boïens, Rèmes, Volques...* Mariemont.
- LAMBOT B. – 1974. Epée de La Tène avec marque estampée découverte dans les Ardennes. *Bulletin de la Société préhistorique Française* 71/7 : 218-224.
- LAMBOT B. – 1989. Le sanctuaire gaulois et gallo-romain de Nanteuil-sur-Aisne, lieu-dit « Nepellier » (Ardennes). *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 82/4 : 33-43.
- LAMBOT B. – 2009. L’élite religieuse et militaire de La Tène finale en Champagne : l’exemple de la tombe I.30 de Thugny-Trugny. In : HONNEGER M., RAMSEYER D., KAENEL G., ARNOLD B. & KAESER M.-A., *Le site de La Tène : bilan des connaissances – état de la question (Actes de la Table ronde internationale de Neuchâtel, 1-3 novembre 2007)*. Neuchâtel (Archéologie Neuchâteloise 43).
- LAMBOT B. – 2014. Survol du Deuxième âge du Fer en Champagne-Ardenne. In : Cahen-Delhaye A. & De Mulder G. (ed.), *Des espaces aux esprits. L’organisation de la mort aux âges des Métaux dans le nord-ouest de l’Europe*. Namur (Etudes et Documents, Archéologie 32) : 99-110.
- LAMBOT B. & FRIBOULET M. – 1996. Essai de chronologie du site de La Tène finale d’Acy-Romance (Ardennes). *Revue Archéologique de Picardie* 3-4 : 123-151.
- LAMBOT B. & FRIBOULET M. & MÉNIEL P. - 1994. *Le site protohistorique d’Acy-Romance (Ardennes) – II. Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques), 1986-1988-1989*. Reims (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise 8).
- LAMBOT B. & MÉNIEL P. – 1993. *Le site protohistorique d’Acy-Romance (Ardennes) – I. L’habitat gaulois, 1988-1990*. Reims (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise 7).
- LAMBOT B., MÉNIEL P. & METZLER J. – 1996. À propos des rites funéraires à la fin de l’âge du Fer dans le nord-est de la Gaule. *Bulletins et Mémoires de la Société d’Anthropologie de Paris*, N.S., 8/3-4 : 329-343.
- LAUWERS CHR. – 2023. *Opulentissimi erant Belgae*. Les monnaies de Gaule Belgique et l’invasion romaine. In : CATTELAÏN P., INCOUL I. & WARMENBOL E. (dir.), *Fortissimi sunt Belgae. Les Belges avant, pendant et après la Guerre des Gaules, à l’ombre de Jules César*. Treignes, Cedarc (Guides archéologiques du Malgré-Tout) : 275-281.

- LEJARS TH. – 1996. L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise. *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : 79-103.
- MANNING W.H. – 1985. *Catalogue of the Romano-British Iron Tools, Fittings and Weapons in the British Museum*. London, The Trustees of the British Museum,, 2 vol.
- METZLER J., GAENG C. & LE GOFF I. – 2009. *Goeblingen-Nospelt : une nécropole aristocratique trévière*. Luxembourg (Dossiers d'archéologie du Musée national d'art et d'histoire, 13).
- NICOLAS N. – 2011. Les amphores dans les milieux ruraux de la cité des Tongres. *Archéo-Situla* 31 : 50-90.
- PLEUGER J.-L. (édité par E. Warmenbol) – 2018. La fortification protohistorique du Plateau des Cinqes à Olloy-sur-Viroin (Namur). In : CATTELAÏN P., HOREVOETS M. & WARMENBOL E. (ed.), *Les Celtes entre la Sambre et la Meuse*. Treignes, Cedarc (Guides archéologiques du Malgré-Tout) : 75-84.
- SCHEERS S. – 1983. *La Gaule Belgique. Numismatique celtique*. Louvain, Peeters (2^e édition).
- SQUEVIN B. – 2019. Le site cultuel et les dépôts d'objets de Baâlons-Bouvellemont *La Soragne* (Ardennes). In : CATTELAÏN P., HOREVOETS M. & WARMENBOL E. (ed.), *Les Celtes entre la Sambre et la Meuse*. Treignes, Cedarc (Guides archéologiques du Malgré-Tout) : 129-133.
- STEAD I.M., FLOUEST J.-L. & RIGBY V. – 2006. *Iron Age and Roman Burials in Champagne*. Oxford, Oxbow Books.
- SUEUR Q. & GARCIA M. – 2015. Les seaux en bois à cerclages métalliques de La Tène finale et du début de la période romaine. Observations techniques et typologiques. *Instrumentum. Bulletin du Groupe de travail européen sur l'artisanat et les productions manufacturées dans l'antiquité*, 41 : 48-54.
- VOUGA P. – 1923. *La Tène. Monographie de la station publiée au nom de la Commission des fouilles de La Tène*. Leipzig, K.W. Hierseman : 169 p.

Table des matières

Avant-propos , par <i>Eugène Warmenbol</i> et <i>Pierre Cattelain</i>	5
L'arrivée. Plier armes et bagages aux âges des Métaux , par <i>Eugène Warmenbol</i>	7
Maudits Ancêtres : Des Celtes, des Belges, de l'ancestralité et de la décomposition identitaire , par <i>Serge Lewuillon</i> édité par <i>Eugène Warmenbol</i>	23
La construction de la <i>Gallia Belgica</i> de l'Antiquité à nos jours à travers les auteurs anciens et l'historiographie moderne par <i>Ricardo González Villaescusa</i>	35
Les Vélocasses et les Calètes, peuples de la basse vallée de la Seine , par <i>Thierry Dechezleprêtre</i>	45
Catalogue des objets découverts en territoires calète et vélocasse	56
Du sanctuaire ambien au temple de Mercure à Ribemont-sur-Ancre (Somme, France) , par <i>Gilles Prilaux</i>	63
Encadré : Les Ambiens , par <i>Pierre Cattelain</i>	68
Catalogue des objets découverts en territoire ambien	68
Le sanctuaire de Dompierre-sur-Authie , par <i>Marion Erbib</i>	79
Catalogue des objets découverts en territoire ambien ou morin	80
Les ateliers de sauniers de Sorrus en territoire probablement morin , par <i>Marion Erbib</i>	83
Encadré : Les Morins , par <i>Pierre Cattelain</i>	86
Catalogue des objets découverts en territoire morin I	86
Les tombes à incinération de La Calotterie (Pas-de-Calais - FR) , par <i>Marion Erbib</i>	89
Catalogue des objets découverts en territoire morin II	92
Le sanctuaire bellovaque de Gournay-sur-Aronde (Oise - FR) , par <i>Christine Amiard</i>	101
Encadré : Les Bellovaques , par <i>Pierre Cattelain</i>	104
Catalogue des objets découverts en territoire bellovaque	105
Les Belges entrent dans l'Histoire : considérations sur la campagne de -57 , par <i>Serge de Foestraets</i>	109
Les Nerviens, du pseudo-génocide à la renaissance , par <i>Yann Le Bohec</i>	117
Les derniers lustres des Gaulois. Synthèse des recherches 2018-2022 sur l'oppidum du Bois du Grand Bon Dieu à Thuin (province de Hainaut, Belgique) , par <i>Nicolas Paridaens</i> avec la collaboration de <i>Sylvie Byl, Alexandre Duriau, Théodore Hardy</i> et <i>Fanny Martin</i>	127
Catalogue des objets découverts en territoire nervien	157
Encadré : Les Atrébates , par <i>Eugène Warmenbol</i>	168

Catalogue des objets découverts en territoire atrébate	169
<i>Encadré : Les Viromanduels</i> , par Eugène Warmenbol	172
Catalogue des objets découverts en territoire viromanduen	173
Recherches récentes sur la culture matérielle et les dynamiques territoriales des peuples gaulois de la fin de l'âge du Fer dans le bassin de la Meuse moyenne, à la veille de la conquête romaine , par Fanny Martin	175
Catalogue d'objets découverts en territoires atuatuque et éburon	189
Aux confins du monde : les Ménapiens. Ni Gaulois ni Germains ? Belges !!! d'après Wim De Clercq, traduit et édité par Eugène Warmenbol	197
<i>Encadré : Le site « princier » du Kemmelberg</i> , par Eugène Warmenbol	199
<i>Encadré : Les sauneries de La Panne</i> , par Eugène Warmenbol	202
Un massacre romain dans le nord lointain L'annihilation par César des Tenctères et des Usipètes dans la « région des grandes rivières » , par Nico Roymans	207
Nerviens ou Rèmes ? Qui contrôlait la vallée du Viroin à la fin de l'âge du Fer ? , par Jean-Marc Doyen	223
<i>Encadré : Les Rèmes</i> , par Pierre Cattelain	232
Catalogue des objets découverts en territoire rème	233
<i>Encadré : Les Suessions</i> , par Eugène Warmenbol	251
Catalogue des objets découverts en territoire suession	252
L'oppidum du Titelberg (G.D. de Luxembourg), première capitale des Trévires , par Catherine Gaeng et Jeannot Metzler	257
<i>Encadré : Les Trévires</i> , par Pierre Cattelain	266
Catalogue des objets découverts en territoire trévire	267
Opulentissimi erant Belgae. Les monnaies de Gaule Belgique et l'invasion romaine , par Christian Lauwers	277
Les chevaux gaulois , par Charlotte Van Eetvelde	285
Les anciens Belges, à nouveau ! D'Ambiorix à Albert, de Baudouin à Boduognat , par Eugène Warmenbol	293
Table des matières	307